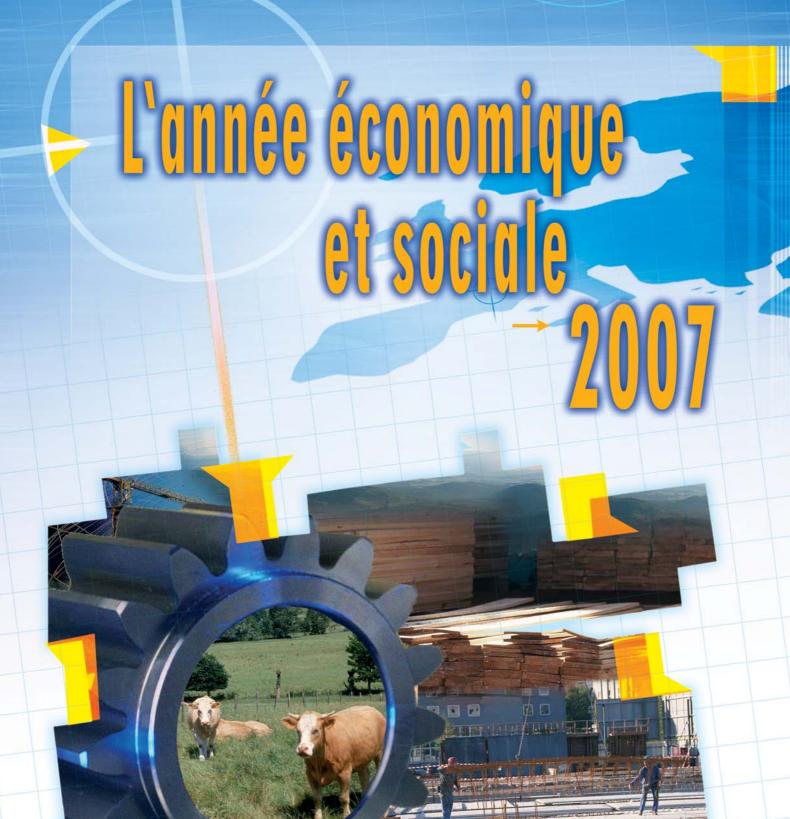


INSEE auvergne

Dessiers Dossiers juin 2008



Rendez-vous annuel de l'information économique et sociale en Auvergne, état des lieux complet et bilan actualisé des événements marquants qui ont jalonné l'année 2007, voici la nouvelle édition de l'Année économique et sociale.

Publication de référence de l'économie régionale, l'Année économique et sociale est le fruit d'un travail conjoint de la direction régionale de l'INSEE et de plusieurs services régionaux de l'État ou organismes consulaires. Réunies dans cet ouvrage, leurs contributions mettent en valeur la complémentarité et la richesse des informations détenues par chacun des partenaires. Elles font de ce document un repère essentiel pour tous les décideurs et donnent à nos concitoyens une information objective sur les données économiques et sociales de l'Auvergne.

Coordonné et publié par la direction régionale de l'Insee, ce bilan de l'année 2007 a été réalisé avec la participation de :

- la Banque de France,
- la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie,
- la Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales,
- la Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt,
- la Direction régionale du Commerce extérieur,
- la Direction régionale de l'Environnement,
- la Direction régionale de l'Équipement,
- la Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle,
- le Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand.

3, place Charles de Gaulle

63403 Chamalières Cedex

Tél.: 04 73 19 78 00

Fax: 04 73 19 78 09

BP 120

le tiens à remercier tous ceux qui ont concouru à la réalisation de cette publication et notamment les auteurs des organismes extérieurs.

> Michel GAUDEY Directeur régional de l'INSEE

Directeur de la publication

> Michel GAUDEY Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

- > Sébastien TERRA
- > Daniel GRAS

Composition et mise en page

> INSEE

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en lignerww.webcommerce.insee.fr Tél.: 0 825 889 452 (0,15 euro/mn)

Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

Impression > Phil'Print

ISSN: 1634-9016 - ISBN n° 978-2-11-050620-7 Dépôt légal: 2ème trimestre 2008 © INSEE 2008 - Code SAGE: DOS082012

DosSiers

L'année économique et sociale

2007

> Conjoncture

Synthèse nationale
Synthèse régionale
Chronique des événements
Conjoncture 1^{er} trimestre 2008

p. 2 p. 3 p. 4

Secteurs

Industrie
Construction
Agriculture
Commerce
Transports
Sécurité routière
Commerce extérieur
Tourisme
Créations d'entreprises

p. 6 p. 8

p. 10p. 12p. 14

p. 16 p. 17

p. 18p. 20

Population

Enseignement
Démographie : naissances, décès
Démographie : enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007
Emploi
Chômage
Politiques de l'emploi
Accords d'entreprise
Santé, action sociale
Environnement

p. 22

p. 25 p. 26

p. 30p. 31

p. 32 p. 34

p. 36

p. 38



En 2007, la croissance économique française atteint 2,2 %, comme en 2006. Le contexte international est marqué par des chocs économiques d'une ampleur conséquente. Le solde commercial français se dégrade pour la quatrième année consécutive. Néanmoins, une inflation maîtrisée, une progression du pouvoir d'achat des ménages et de l'emploi permettent de consolider la consommation et de soutenir la croissance.

Un contexte international marqué par des chocs économiques

En 2007, les chocs économiques ont été d'une ampleur conséquente. Le baril de pétrole de la mer du Nord (Brent) a dépassé les 95 dollars en fin d'année alors qu'il se négociait autour de 50 dollars en janvier. La hausse du prix des matières premières alimentaires a été aussi inattendue que spectaculaire, la brusque accélération de la demande des pays émergents se conjuguant à un déficit de l'offre (incidents climatiques, éviction des cultures destinées à l'alimentaire au profit des biocarburants). Le marché des changes a poussé l'euro de 1,31 dollar à plus de 1,47 dollar. Enfin, la crise immobilière américaine, au-delà de son impact direct sur la croissance aux États-Unis, a provoqué une crise financière internationale à partir de l'été.

Le solde commercial français se dégrade de nouveau

Pour la quatrième année consécutive, le déficit commercial de la France s'est accentué en 2007 et s'établit à 36,4 milliards d'euros. Les importations, en volume, ont progressé de 5,5 %, après une hausse de 6,1 % en 2006. Les importations de produits manufacturés (notamment de biens de consommation) et de matières premières ont été dynamiques, notamment en raison du renchérissement des prix de l'énergie et des matières premières.

Parallèlement, les exportations ont progressé de 3,1 % (contre + 5,4 % en 2006). Le ralentissement des exportations de biens concerne notamment la filière agricole, les produits énergétiques et les biens d'équipement.

En 2007, le commerce extérieur a de nouveau pénalisé la croissance du produit intérieur brut (- 0,8 point).

Grâce à la hausse du pouvoir d'achat, la consommation demeure dynamique

En moyenne, l'inflation d'ensemble s'est très légèrement repliée (1,5 %, après 1,6 % en 2006). Néanmoins, en cours d'année, elle a nettement progressé (2,6 % en décembre 2007), dans le sillage de l'inflation alimentaire.

Le pouvoir d'achat du revenu des ménages a progressé à un rythme plus soutenu qu'en 2006 (+ 3,3 %, après + 2,6 %). Il a bénéficié de l'accélération du revenu disponible brut des ménages et de la diminution de l'inflation. Ce dynamisme du revenu des ménages provient d'abord de celui des revenus d'activité. En 2007, la masse salariale brute progresse de 4,5 %, après + 3,9 % en 2006. Elle est portée par la croissance de l'emploi salarié (+ 1,4 % après + 0,9 % en 2006) et le quasi-maintien du rythme de progression du salaire moyen par tête. Outre le dynamisme des revenus d'activité, les ménages bénéficient également des nouvelles mesures visant à baisser l'impôt sur le revenu des personnes physiques : elles entraînent un très fort

ralentissement des prélèvements fiscaux sur le revenu et le patrimoine auxquels ils sont assujettis

Alors que le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages a progressé vivement, la consommation des ménages a légèrement accéléré (+ 2,5 % contre + 2,3 % en 2006). Le taux d'épargne des ménages a augmenté dans un contexte de légère accélération de la consommation et de forte progression du pouvoir d'achat. Il s'établit à 15,8 %, en progression de 0,7 point par rapport à 2006.

L'investissement en logement des ménages décélère sensiblement en raison du niveau élevé des prix immobiliers et du durcissement des conditions d'octroi du crédit. L'investissement des entreprises non financières a progressé de 7,4 %. Leur taux d'investissement atteint 20,9 % à la fin de l'année, soit son plus haut niveau depuis 1992.

L'évolution du produit intérieur brut (PIB) en 2007 est donc en grande partie fondée sur la demande intérieure qui contribue pour 2,9 points à la croissance du PIB.

Les services sont restés le moteur de la croissance française

En 2007, la production de services a crû de 2,8 %, légèrement moins qu'en 2006, contribuant cependant une nouvelle fois fortement à la croissance de la production totale. L'activité dans la construction est restée robuste, malgré un léger ralentissement (+ 4,2 % contre + 5,3 % l'année précédente). Le ralentissement de l'investissement des ménages en logement, amorcé en 2005, a été compensé par une nette accélération des travaux publics, traditionnellement stimulés à l'approche des élections municipales. La production manufacturière accélère (+ 2,5 % après + 1,5 %), tirée notamment par les biens intermédiaires et un rebond de la production automobile.

350 000 créations d'emploi dans l'ensemble de l'économie française

Les créations d'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands hors agriculture ont été plus nombreuses en 2007 (+ 294 000) qu'en 2006 (+ 188 000). La chute de l'emploi industriel a été moins rapide en 2007 (- 41 000) qu'en 2006 (- 61 000). L'emploi dans la construction continue sa progression, avec 59 000 créations d'emploi en 2007, comme en 2006. Le secteur tertiaire marchand a créé 276 000 emplois.

Les secteurs non marchands ont créé 60 000 emplois (+ 0,9 %). Les créations ont principalement eu lieu au premier semestre : en fin d'année, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés non marchand a fortement baissé. A contrario, l'emploi privé, aidé et non aidé, des secteurs non marchands reste dynamique : 34 000 emplois ont été créés (40 000 en 2006).

Extraits de la note de conjoncture nationale de mars 2008 et de l'Insee Première n° 1189 (mai 2008)





En 2007, les chiffres d'affaires progressent fortement dans l'industrie, plus modérément dans le commerce. Les créations d'entreprises poursuivent leur croissance, à un rythme moindre qu'en 2006. Le nombre des demandeurs d'emploi s'est fortement réduit ; le taux de chômage régional atteint 6,7 % à la fin de l'année. Le nombre de bénéficiaires du RMI a diminué de 6,5 %. Dans la construction et pour le commerce extérieur, les résultats sont contrastés. La fréquentation touristique est en net repli. La population auvergnate est estimée à 1 337 000 habitants au 1^{er} janvier grâce à une attractivité renforcée.

Bilan satisfaisant dans quelques secteurs d'activité

En 2007, la progression du chiffre d'affaires de l'industrie auvergnate (+ 7,3 %) s'amplifie par rapport à 2006 (+ 4,3 %). La croissance des chiffres d'affaires à l'exportation a soutenu la production industrielle. Après deux années de régression, l'investissement a fortement progressé (+ 16,4 %).

Dans le commerce, les chiffres d'affaires progressent de 1,3 %. Les commerces du Puy-de-Dôme enregistrent une forte hausse de leurs chiffres d'affaires. Dans les autres départements, l'augmentation est plus modérée. Les trois quarts des commerçants de la région ont maintenu leurs effectifs.

Les créations d'entreprises progressent à nouveau en 2007 mais le rythme enregistré en Auvergne est plus faible que celui de 2006 et inférieur à la moyenne nationale. Ce résultat s'explique principalement par la faiblesse du niveau des créations dans les services. Dans la plupart des autres secteurs de l'économie auvergnate, la hausse du nombre d'entreprises nouvelles est plus marquée.

En Auvergne, le réseau écologique européen Natura 2000 a pris son envol : 92 sites ont été désignés et couvrent 419 000 hectares, soit 14 % du territoire régional.

Des résultats contrastés

Les mises en chantier de logements augmentent de 1,7 % par rapport à l'année précédente. À l'inverse, avec 10 870 logements autorisés, 2007 marque une inflexion pour les autorisations de construction : elles diminuent de 9,7 % après trois années de hausse et un niveau record observé en 2006. Avec 1,5 million de m², les surfaces de bâtiments non résidentiels autorisées augmentent de 1,2 % tandis que les ouvertures de chantiers se réduisent.

Le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves est plus élevé qu'en 2006 alors que les immatriculations d'utilitaires restent stables. Les ventes de gazole diminuent légèrement. Le trafic autoroutier progresse au niveau de l'agglomération clermontoise comme aux limites de la région. En 2007, le nombre d'accidents de la circulation a diminué en Auvergne, poursuivant ainsi une tendance amorcée il y a dix ans. Toutefois, le nombre de tués, en baisse depuis 2002, s'est accru en 2007. Le trafic ferroviaire voyageurs marque un palier dans sa progression et retrouve un niveau d'activité comparable à 2005. Sur l'aéroport Clermont-Ferrand/Auvergne, le nombre de passagers diminue.

Les exportations auvergnates progressent de 7,2 % tandis que les importations augmentent de 14,7 %. Le solde de la balance commerciale reste positif et atteint 484 millions d'euros. Les exportations de la région restent concentrées vers quatre pays : Allemagne, Royaume-Uni, Italie et Espagne.

En 2007, en Auvergne, la fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme et dans l'hôtellerie de plein air est en net repli. Tous les départements auvergnats sont concernés par cette baisse. Les mauvaises conditions climatiques sont venues perturber la saison touristique, notamment aux mois de juillet et août. En revanche, la fréquentation des meublés est en forte augmentation.

Dans l'agriculture, l'année 2007 est marquée par la flambée du prix des céréales et par la hausse du prix du lait qui compensent la baisse des volumes produits. La fièvre catarrhale ovine perturbe le secteur bovin. La filière ovine connaît des difficultés structurelles persistantes. Les productions hors sol sont handicapées par l'augmentation du coût de l'aliment.

Forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi

En Auvergne, l'année 2007 s'est achevée sur une forte réduction du nombre de demandeurs d'emploi, proche de 8 %. Fin décembre 2007, le taux de chômage auvergnat s'établit à 6,7 %, soit 0,8 point de moins que la moyenne métropolitaine. L'emploi salarié privé non agricole a peu progressé (+ 0,2 %). L'industrie (- 2,2 %) reste toujours soumise à une concurrence internationale très rude. Dans chacun des autres grands secteurs (construction, commerces, services), la croissance de l'emploi est sensible en Auvergne en 2007.

Au 31 décembre 2007, 17 500 foyers auvergnats perçoivent le revenu minimum d'insertion (RMI) versé par les quatre caisses d'allocations familiales. Ce nombre a diminué de 6,5 % entre décembre 2006 et décembre 2007. La tendance à la baisse amorcée depuis 2006 se confirme au cours de l'année 2007; elle concerne l'ensemble des départements de la région.

1 337 000 Auvergnats en 2007 grâce à une attractivité retrouvée

Depuis la fin des années 1990, la population auvergnate est orientée à la hausse. En 2007, I 337 000 personnes résident en Auvergne contre I 309 000 en 1999. Cette progression démographique récente s'explique par un net regain d'attractivité. L'Auvergne attire de nouveaux habitants, notamment des actifs âgés de 30 à 50 ans. Avec le vieillissement de la population et l'évolution des modes de cohabitation, la taille des ménages poursuit sa diminution, à un rythme plus élevé qu'au niveau national.

L'année 2007 se caractérise par une baisse sensible du nombre de naissances (- 411 bébés) et une augmentation légère des décès (+ 173) en Auvergne, comme au niveau national. Bien que le solde naturel soit négatif de 281 personnes, l'impact est faible sur la population de la région Auvergne.

Sébastien TERRA, INSEE



hronique des événements

En 2007, en Auvergne, le Contrat de projets État-Région et plusieurs Contrats urbains de cohésion sociale ont été signés. Le Musée départemental de la céramique, le nouveau tunnel du Lioran, le Prisme (grande halle aurillacoise) et le centre Royatonic ont été inaugurés. L'aéroport de Clermont-Ferrand/Auvergne a changé d'exploitant. Le monde industriel, perturbé notamment par la situation de Toury (fleuron de l'agroalimentaire régional), a été rassuré par quelques bons résultats. L'annonce du projet de carte judiciaire a suscité des interrogations. L'Université d'Auvergne confirme son dynamisme.

Industrie: vicissitudes et réussites

En 2007, certaines entreprises industrielles ont rencontré des difficultés économiques. Dans le Puy-de-Dôme, l'entreprise Toury, fleuron de l'agroalimentaire auvergnat, est victime d'un très lourd endettement. Le 3 avril, elle est placée en redressement judiciaire. La société est reprise par le Groupement des laiteries coopératives de Charentes-Poitou (GLAC), les fromageries Dischamps, le groupe Leche Pascual et la société Vitagermine. En fin d'année, le groupe canadien Alcan, qui en 2003 avait absorbé Pechiney et son site auvergnat d'Issoire, est acquis par le groupe anglo-australien Rio Tinto et devient Rio Tinto Alcan. En février, le groupe volailler Doux annonce la fermeture de son site de Chaptuzat : plus de soixante salariés sont concernés.

Dans l'Allier, l'usine Adisseo de Commentry annonce un plan de suppression d'emplois pour 2008. Le 29 novembre, la fonderie Brea, en liquidation judiciaire depuis un an, est reprise par la fonderie Bronze Alu appartenant au groupe Bioméca.

Des succès sont venus rappeler le savoir-faire de l'industrie auvergnate. L'entreprise Michelin a signé deux contrats pluri-annuels avec l'armée américaine. L'un porte sur l'équipement des véhicules de l'armée, l'autre sur la fourniture des pneus des avions de l'US Air Force. Michelin a aussi renouvelé un contrat mondial avec le groupe Volvo et séduit de nouveaux clients avec ses pneumatiques radiaux pour avions.

Dans les Combrailles, Rockwool investit dans son site de production de laine de roche de Saint-Eloy-les-Mines. Les laboratoires Merck Sharp et Dohme Chibret transfèrent sur leur site de Riom la production mondiale du médicament « Cancida ». À Thiers, la construction de l'usine du groupe allemand Brüggen, producteur de céréales pour petits-déjeuners, a débuté.

Dans l'Allier, trois projets écologiquement innovants sont annoncés. Une usine de fabrication de biocarburant devrait voir le jour à Commentry. À Saint-Loup, la société Wood pellets industry va implanter une unité de production de granulés de bois pour chaudières. Le groupe énergétique suisse ATEL construit une centrale à cycle combiné au gaz à Bayet. D'autre part, le groupe Dagard, fabricant de chambres froides, va s'implanter à Montluçon.

Aménagement du territoire : une bonne année

Le Contrat de projets État-Région Auvergne a été signé le 5 février 2007. Trois objectifs ont été retenus : compétitivité et attractivité des territoires, développement durable et préservation de l'environnement, cohésion sociale et territoriale. Remplaçant les contrats de ville au I^{er} janvier 2007, plusieurs Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) ont été conclus pour trois ans entre

l'État et les maires ou présidents de communautés d'agglomérations en Auvergne. Sont concernées les agglomérations de Montluçon, Moulins, Vichy, Aurillac, Le Puy-en-Velay, Clermont-Ferrand et la ville de Thiers. Ces contrats ont pour objectifs de favoriser l'accès à l'emploi et le développement d'activités, d'améliorer l'habitat et le cadre de vie, d'assurer la réussite éducative, de mieux prévenir la délinquance, de favoriser la citoyenneté et d'améliorer l'accès à la santé. Le Préfet de la région Auvergne, Préfet coordonnateur pour le Massif central, et les présidents des régions Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes ont signé la Convention Interrégionale Massif central 2007-2013 qui prévoit d'accueillir de nouvelles populations, de créer de la richesse industrielle, agricole et forestière et d'améliorer l'accessibilité du Massif.

Plusieurs grands projets ont pris forme en 2007. Le Musée départemental de la céramique à Lezoux et le centre thermoludique Royatonic à Royat ont ouvert leurs portes. Quatre kilomètres supplémentaires de tramway traversent Clermont-Ferrand. Le Prisme, grande halle aurillacoise, est ouverte. Le nouveau tunnel du Lioran entre en service tandis que la première pierre du centre routier et logistique de la Loue à l'entrée de Montluçon est posée.

Le syndicat mixte de l'aéroport de Clermont-Ferrand/ Auvergne, propriétaire depuis le I^{er} janvier 2007 de l'aéroport, en a confié l'exploitation au groupement Vinci Airport/Keolis, à compter du I^{er} janvier 2008.

Justice: vers une nouvelle carte judiciaire

Le projet de réforme de la carte judiciaire est annoncé le 16 novembre 2007. La réforme commencera en 2008 avec la mise en place des pôles de l'instruction. La Cour d'appel de Riom en sera dotée d'un, fixé à Clermont-Ferrand. La réforme se poursuivra en 2009 avec les tribunaux d'instance et les tribunaux de commerce. La cour d'appel de Riom comptera neuf tribunaux d'instance : Montluçon, Moulins, Vichy, Aurillac, Saint-Flour, Le Puyen-Velay, Clermont-Ferrand, Riom et Thiers. Le ressort de la cour d'appel de Riom comptera cinq tribunaux de commerce : à Montluçon, Cusset, Aurillac, Le Puy-en-Velay et Clermont-Ferrand. La réforme s'achèvera en 2010 avec les tribunaux de grande instance. Pour la cour d'appel de Riom, seront maintenus ceux de Cusset et Montluçon, Aurillac, Le Puy-en-Velay, Clermont- Ferrand. Dans l'Allier, le tribunal de grande instance de Moulins sera regroupé avec celui de Cusset. Dans le Puy-de-Dôme, celui de Riom sera regroupé avec celui de Clermont-Ferrand.

En septembre, l'Université d'Auvergne a été le premier établissement en France à s'engager dans le nouveau dispositif d'autonomie des universités.

Daniel GRAS, INSEE





Au cours du 1^{er} trimestre 2008, les résultats de l'économie régionale confirment la bonne orientation des créations d'entreprises, notamment dans le secteur des services. En revanche, les immatriculations automobiles sont en forte baisse. Dans la construction, une inversion de tendance s'annonce : l'activité récente du secteur a subi une certaine dégradation.

Créations d'entreprises : quelques fortes progressions sectorielles

Au cours du premier trimestre 2008, près de I 240 nouvelles entreprises ont fait leur apparition au sein de l'économie auvergnate. Ce résultat correspond à une augmentation de I,6 % par rapport à celui du dernier trimestre de 2007 (0,0 % à l'échelon de la France).

Le niveau des créations industrielles s'avère relativement faible (+ 1,2 %), comme celui des créations commerciales guère plus élevé (+ 1,8 %). Après une année 2007 orientée à la hausse, le secteur de la construction est marqué par un fort retrait de ses créations d'entreprises (- 11,4 %). Dans le secteur des services, le niveau des créations progresse de 6,7 %. L'impulsion émane principalement des services aux entreprises (+ 18,6 %), des services aux particuliers (+ 17,3 %) et, dans une moindre mesure, des hôtels-cafés-restaurants (+ 8,7 %).

À l'échelon départemental, le niveau des créations augmente de 4,4 % dans le Cantal et de 1,4 % en Haute-Loire. Dans le Puy-de-Dôme, il reste stable tandis que l'Allier enregistre un recul de 6,6 %.

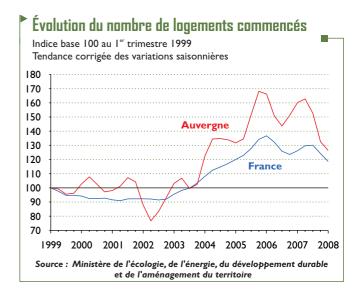
Pour l'ensemble de la France, les créations industrielles, à l'inverse de l'Auvergne, s'orientent à la baisse (-4,2 %). Celles du secteur de la construction progressent faiblement (+1,1 %) tandis que celles du commerce tendent à stagner (+0,2 %). Dans le secteur des services, le premier trimestre 2008 s'achève sur une stabilité d'ensemble des créations d'entreprises (90 %).

Immatriculations automobiles : atonie des marchés

En Auvergne, les immatriculations de voitures particulières neuves chutent par rapport à celles du dernier trimestre de 2007 (- 7,9 %). Ce recul est plus marqué que celui enregistré au niveau national (- 4,1 %). Sur le marché de l'occasion, le résultat se traduit par une hausse modérée en Auvergne (+ 1,9 %) et un volume d'immatriculations stable à l'échelon national (+ 0,2 %).

Construction : vers une inversion de tendance

Le nombre de nouveaux logements mis en chantier en Auvergne a été inférieur de 5,2 % à celui du trimestre précédent (France : - 6,8 %). Sur un an, le recul est proche de 23 % (France : - 8,8 %).



La prolongation de cette tendance durant les mois à venir est évoquée, de même qu'une érosion plus accentuée du niveau des carnets de commandes. Si le nombre de logements autorisés s'affiche à la hausse par rapport à celui du dernier trimestre de 2007 (+ 6,5 %; France: + 3,1 %), il apparaît pourtant comme l'un des plus faibles depuis le l'er trimestre 2004.

Alain BATIFOULIER, INSEE

Les créations d'entreprises, les immatriculations automobiles et les résultats de la construction sont exprimés en données corrigées des variations saisonnières.





La progression de l'activité

industrielle s'amplifie

En 2007, la progression du chiffre d'affaires de l'industrie auvergnate (+ 7,3 %) s'amplifie par rapport à 2006 (+ 4,3 %). La croissance des chiffres d'affaires à l'exportation a soutenu la production industrielle. Après deux années de régression, l'investissement a fortement progressé (+ 16,4 %). L'emploi industriel est soutenu par l'intérim. Toutefois, la rentabilité des affaires n'est toujours pas jugée pleinement satisfaisante. Pour 2008, les prévisions d'activité sont favorables, mais le contexte économique mondial est source d'incertitudes.

Chiffres d'affaires : une forte progression en 2007

En 2007, le chiffre d'affaires de l'industrie auvergnate (+ 7,3 %) a progressé beaucoup plus vite qu'au cours des deux années précédentes (+ 4,3 % en 2006 et + 3,3 % en 2005). Tous les secteurs d'activité industrielle enregistrent une progression de leur chiffre d'affaires.

Deux secteurs ont particulièrement bénéficié de la bonne tenue des marchés en Auvergne. D'une part, le secteur des biens d'équipement (+ I I,5 %) a profité des résultats de la branche des équipements mécaniques, dont toutes les composantes (constructions métalliques, chaudronneries, robinetterie, fabrication de machines-outils) ont enregistré des résultats en forte progression. D'autre part, dans le secteur des biens intermédiaires, la progression d'activité (+ 8,9 %) est sensiblement plus importante qu'au cours des deux dernières années. Le dynamisme de l'ensemble des marchés (à l'exception de ceux du textile,

toujours en difficulté) s'est révélé plus régulier que durant l'année précédente.

L'industrie agroalimentaire a encore profité en 2007 de courants d'affaires bien orientés. La progression de son activité (+ 5,9 %) est similaire à celle enregistrée en 2006 (+ 5,3 %), avec des résultats positifs dans l'ensemble de ses branches.

L'industrie pharmaceutique et le secteur de l'habillement et du cuir ont contribué sensiblement aux résultats du secteur des biens de consommation (+ 3,8 %).

Seul secteur industriel en régression en 2006, l'industrie automobile retrouve une progression de son chiffre d'affaires en 2007 (+ 4 %), grâce au redressement partiel des marchés automobiles français.

Tous secteurs confondus, les entreprises employant entre 100 et 500 salariés apparaissent comme celles qui dégagent les résultats les plus satisfaisants (progression d'activité de 9 %). Les grandes entreprises (plus de 500 salariés) sont en dessous de la moyenne de progression (+ 5,7 %).



Principaux indicateurs dans l'industrie

Forte progression des dépenses d'investissement

	Évolution 2007/2006							
	Chiffre d'affaires hors taxes Exportations		Effectifs	Investissements				
Industries agricoles et alimentaires	+ 5,9 %	+ 9,0 %	+ 2,7 %	+15,6 %				
Industrie des biens de consommation	+ 3,8 %	+ 20,5 %	- 2,4 %	+ 7,7 %				
Industrie automobile	+ 4,0 %	+ 5,3 %	- 0,7 %	+ 90,6 %				
Industries des biens d'équipement	+ 11,5 %	+ 8,7 %	+ 1,5 %	+ 54,3 %				
Industries des biens intermédiaires	+ 8,9 %	+ 7,2 %	- 0,3 %	+ 8,9 %				
Ensemble	+ 7,3 %	+ 7,5 %	0,0 %	+ 16,4 %				

Remarques sur la méthodologie utilisée par la Banque de France :

- le calendrier de l'enquête n'a pas permis d'inscrire les données Michelin qui auraient entraîné les chiffres à la baisse ;
- l'enquête Banque de France se révèle souvent optimiste, les entreprises défaillantes étant exclues du champ d'investigation;
- l'évolution des personnels intérimaires d'une année sur l'autre, favorable en 2007, est également prise en compte, à l'inverse d'autres enquêtes de ce type.

Source : Enquête Banque de France, décembre 2007 et janvier 2008





Exportations : une croissance qui soutient la production industrielle

En 2007, la progression des exportations (+ 7,5 %) a été sensiblement plus forte qu'en 2006 (+ 2,9 %). Tout au long de l'année, la demande étrangère, européenne notamment, est restée ferme. Comme en 2006, 23 % du chiffre d'affaires des entreprises interrogées (parmi lesquelles ne figure pas Michelin) a été réalisé hors métropole, principalement dans la zone euro.

Prépondérantes dans l'industrie automobile (60 % du chiffre d'affaires total), très marquées dans le secteur des biens intermédiaires (autour de 30 %), les ventes à l'étranger représentent des pourcentages plus modérés dans les trois autres secteurs d'activité.

Les grandes entreprises, qui parviennent à conserver des taux d'exportation importants, ont accru très légèrement leurs parts de marchés à l'étranger. Les petites unités, parfois peu présentes à l'export, ont souvent réussi à développer leurs positions antérieures de façon importante.

Emploi : un soutien par l'intérim

En 2007, l'emploi industriel auvergnat reste extrêmement fragile, en raison des difficultés rencontrées par certaines entreprises ou bassins d'emploi de la région.

Globalement, les entreprises de moins de 100 salariés apparaissent comme les unités qui ont le mieux réussi à préserver leurs effectifs, comme les grandes entreprises (à un degré moindre toutefois).

L'emploi industriel a connu des évolutions différentes selon les branches : il a progressé dans le secteur agroalimentaire (notamment dans la branche de l'industrie des boissons) et le secteur des biens d'équipements, qui a certainement bénéficié des bons résultats du sous-secteur des équipements mécaniques.

L'industrie automobile et les industries des biens intermédiaires ont enregistré une légère diminution de l'emploi qui traduit sans doute la recherche permanente de gains de productivité par les industriels.

Le secteur des biens de consommation a connu une évolution plus négative de ses effectifs, à laquelle seule la branche habillement cuir a échappé.

Le recours aux emplois précaires, intérimaires ou CDD, se révèle en revanche supérieur à l'année précédente, au moins lors du premier semestre de l'année. Les

demandes les plus importantes ont émané essentiellement du secteur des biens intermédiaires, ainsi que du secteur automobile qui a adapté en permanence ses effectifs à la fluctuation des courants d'affaires.

Investissements : des dépenses d'équipement en forte hausse

En 2007, après deux années de baisse, les dépenses d'investissement des entreprises industrielles de la région ont enregistré une augmentation significative (+ 16,4 %).

Cette tendance à la hausse a concerné tous les secteurs d'activité, mais dans des proportions variables. Les secteurs des biens d'équipement et des biens intermédiaires qui avaient déjà engagé en 2006 d'importantes dépenses d'équipement ont continué dans cette voie en 2007.

Comme l'année précédente, ce sont surtout les entreprises de taille moyenne qui ont freiné leurs dépenses d'équipement. Les entreprises de moins de 100 salariés ont consenti davantage d'efforts d'investissement.

Rentabilité des entreprises : une amélioration dans certains secteurs

Dans la région, les chefs d'entreprise interrogés estiment que la rentabilité des affaires est restée stable entre 2006 et 2007. Dans trois secteurs d'activité, certains chefs d'entreprise annoncent avoir ressenti une amélioration de la rentabilité de leur entreprise. C'est le cas notamment dans l'industrie agroalimentaire où une majorité de chefs d'entreprise jugent la rentabilité de leur affaire en progrès, toutes tailles d'unités confondues. Dans les industries des biens intermédiaires et l'industrie automobile, les opinions divergent entre chefs d'entreprise.

Pour l'exercice 2008, la majorité des chefs d'entreprise interrogés anticipent une nouvelle stabilité de leur rentabilité. Seuls quelques-uns, à la tête d'unités de taille moyenne dans divers secteurs, tablent sur une amélioration de leur taux de marge brute d'exploitation.

Plus globalement, les prévisions d'activité pour 2008 sont favorables : les chefs d'entreprise envisagent une amélioration de leur chiffre d'affaires de 4,4 %. Toutefois, le contexte économique mondial est source d'incertitudes.

Hervé CHAUVIN, Banque de France

La rentabilité d'exploitation perçue par les chefs d'entreprise

	2007	Prévisions 2008					
Industries agricoles et alimentaires	^	→					
Industrie des biens de consommation	→	→					
Industrie automobile	→ ↑	→					
Industries des biens d'équipement	^	→					
Industries des biens intermédiaires	→ ↑	→					
Source : Enquête Banque de France, décembre 2007 et janvier 2008							

En décembre 2007 et janvier 2008, la Banque de France a réalisé une enquête auprès de 487 chefs d'entreprise d'Auvergne. L'échantillon est constitué d'entreprises de plus de vingt salariés ou dont le chiffre d'affaires hors taxes est supérieur à 750 K€ soit au total 3 I 500 salariés.

Comme en 2006, l'entreprise Michelin est absente de l'enquête 2007.





Logements : diminution

des autorisations de construction

En 2007, en Auvergne, les mises en chantier de logements augmentent de 1,7 % par rapport à l'année précédente. À l'inverse, avec 10 870 logements autorisés, 2007 marque une inflexion pour les autorisations de construction avec une diminution de 9,7 % après trois années de hausse et un niveau record observé en 2006. Le secteur de la promotion privée, moteur de la croissance en 2006, recule fortement. L'accession directe à la propriété est en légère diminution et le secteur locatif reste stable. Avec 1,5 million de m², les surfaces de bâtiments non résidentiels autorisées augmentent de 1,2 %. Cependant, pour ce type de surface, les ouvertures de chantiers sont en diminution de 9,5 % cette année, sauf dans le tertiaire.

n 2007, en Auvergne, la conjoncture de la construction neuve reste favorable mais tend à s'infléchir. Les autorisations de construire pour les logements diminuent de 9,7 % (- 4,7 % au niveau national). Cette tendance à la baisse doit toutefois être relativisée. Le nombre de logements autorisés avait fortement progressé les quatre années précédentes, et même atteint en 2005 et 2006 des niveaux records. Fin 2007, on comptabilise 10 871 autorisations. Bien qu'inférieur à celui observé en 2006, ce niveau reste cependant supérieur à celui de 2005.

À l'inverse, les autorisations pour les surfaces de bâtiments non résidentiels affichent une croissance de 1,2 % alors qu'elles avaient diminué de 10,5 % en 2006.

En un an, les mises en chantier déclarées augmentent de I,7 %. Cette progression est supérieure de I,4 point à la moyenne nationale. Après quatre années de hausse, les 9 743 mises en chantier de 2007 constituent un résultat qui n'avait pas été enregistré depuis vingt ans. L'évolution des surfaces de bâtiments non résidentiels mis en chantier est en baisse par rapport à l'année précédente : - 9,5 % contre +18,3 %. Les autorisations de construire pour les bâtiments non résidentiels avaient toutefois atteint un niveau record en 2006.

Baisse des autorisations de logements

En 2007, le nombre d'autorisations de construction de maison s'établit à 6 977, soit 5,2 % de moins que l'année précédente. Cette évolution est nettement inférieure à celle enregistrée au niveau métropolitain (+ 2,4 %). Toutefois, si l'orientation de ce secteur devient négative dans les départements de l'Allier, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, elle reste à la hausse dans le Cantal (+ 9,0 %).

Après une véritable explosion entre 2003 et 2005, et l'atteinte d'un niveau historique en 2006, le nombre de logements collectifs autorisés diminue de 16,7 % cette année. La baisse est de moindre ampleur au niveau national (- 6,1 %). En Auvergne, la conjoncture du secteur collectif diffère toutefois selon les départements. Dans la Haute-Loire, avec 404 appartements autorisés, le nombre de logements augmente de 50,2 %. À l'inverse, il diminue dans le Cantal, l'Allier et le Puy-de-Dôme. Dans ces deux derniers départements, le poids du secteur collectif oriente directement la tendance globale. Ainsi, le nombre de l'ensemble de logements autorisés est en baisse de 13,8 % dans le premier et de 10,1 % dans le second.

En 2007, avec 6 470 maisons mises en chantier, le secteur individuel progresse de 2,4 % par rapport à l'année précédente alors qu'il diminue au niveau national (- 2,2 %). Avec 3 273 appartements, les ouvertures de chantier de logements en immeuble collectif restent stables (+ 0,4 %). Elles augmentent de 3,1 % en France métropolitaine.

Évolution de la construction de logements Moins de logements autorisés en secteur collectif

		ements orisés	Logements commencés			
	Nombre en 2007	Évolution 2007/2006	Nombre en 2007	Évolution 2007/2006		
Allier	2 650	- 13,8 %	2 126	- 1,2 %		
dont individuels	I 586	- 8,3 %	1 447	+ 0,7 %		
collectifs	1 064	- 20,9 %	679	- 4,9 %		
Cantal	I 022	- 10,6 %	1012	+ 12,6 %		
dont individuels	875	+ 9,0 %	812	+ 15,5 %		
collectifs	147	- 56,8 %	200	+ 2,0 %		
Haute-Loire	I 903	- 1,2 %	I 696	+ 5,5 %		
dont individuels	1 499	- 9,5 %	I 535	+ 14,6 %		
collectifs	404	+ 50,2 %	161	- 40,1 %		
Puy-de-Dôme	5 296	- 10,1 %	4 909	- 0,2 %		
dont individuels	3 017	- 4,9 %	2 676	- 5,8 %		
collectifs	2 279	- 16,2 %	2 233	+ 7,3 %		
Auvergne	10 871	- 9,7 %	9 743	+ 1,7 %		
dont individuels	6 977	- 5,2 %	6 470	+ 2,4 %		
collectifs	3 894	- 16,7 %	3 273	+ 0,4 %		
En termes de march	né					
dont vente	2 738	- 28,2 %	2 195	- 9,0 %		
location	2 528	- 0,1 %	2 194	+ 13,3 %		
occupation personnelle	5 535	- 2,1 %	5 300	+ 3,0 %		
autres	70	//	54	//		
Source : Direction rég	gionale de l'	'Équipement A	luvergne - S	ITADEL		



En termes de parts de marché, l'accession directe à la propriété, avec 5 535 logements autorisés, est en légère diminution (- 2,1 %). La promotion privée, qui avait soutenu fortement le marché en 2004, 2005 et 2006, enregistre un recul avec une baisse de 28,2 % des autorisations. Le secteur locatif reste stable (- 0,1 %).

Augmentation des surfaces autorisées dans le non résidentiel

En 2007, avec une surface de I 499 852 m² de bâtiments, les autorisations pour le non résidentiel enregistrent une hausse de I,2 % par rapport à 2006. Cette évolution fait suite à la baisse affichée en 2006 (- 10,5 %), qui affectait les trois secteurs économiques.

Avec 589 373 m² autorisés, le secteur tertiaire enregistre une hausse (+ 19,0 % par rapport à 2006). Cette croissance s'observe dans deux de ses composantes : + 32,2 % pour les bureaux, + 27,3 % pour l'« enseignement, culture, loisirs et autres domaines ». À l'inverse, les surfaces commerciales autorisées diminuent de 5,3 %.

Avec 328 955 m² de locaux autorisés, le secteur secondaire connaît également une progression de 10,6 %. Il comprend les ouvrages spéciaux, les bâtiments industriels et les bâtiments de stockage non agricole.

En revanche, les autorisations pour les surfaces à construire agricoles diminuent (- 15,7 %). Toutefois, ce repli doit être relativisé car certaines surfaces agricoles ne sont plus comptabilisées depuis la réforme du permis de construire entrée en vigueur le 1 er octobre 2007.

Davantage de surfaces en chantier dans le tertiaire

En 2007, la construction non résidentielle affiche une nette décroissance. Les bâtiments commencés représentent I 283 216 m², soit une diminution de 9,5 % par rapport à la superficie de l'année précédente.

Évolution de la construction de bâtiments non résidentiels par secteur

Hausse des surfaces autorisées

	Surfaces autorisées en m²	Évolution 2007/2006	Surfaces commencées en m²	Évolution 2007/2006
Agriculture	581 524	- 15,7 %	488 024	- 19,2 %
Secondaire *	328 955	+ 10,6 %	283 036	- 17,7 %
Tertiaire	589 373	+ 19,0 %	512 156	+ 9,0 %
dont bureaux	105 783	+ 32,2 %	80 612	- 12,3 %
commerce	130 820	- 5,3 %	117 738	- 2,2 %
autres **	352 770	+ 27,3 %	313 806	+ 21,8 %
Total	I 499 852	+ 1,2 %	1 283 216	- 9,5 %

^{*} Ouvrages spéciaux, bâtiments industriels, bâtiments de stockage non agricole.

Source : Direction régionale de l'Équipement Auvergne - SITADEL

Les ouvertures de chantiers relevant du secteur tertiaire ont continué d'augmenter : + 9,0 % sur l'année contre + 37,7 % en 2006. Toutefois, seule la composante « enseignement, culture, loisirs et autres domaines » affiche une évolution positive par rapport à l'année précédente (+ 21,8 %). Elle présentait déjà alors une progression de 61,4 %. Avec 117 738 m², les surfaces dédiées au commerce continuent à diminuer (- 2,2 %). Les mises en chantier de bureaux enregistrent également un repli (- 12,3 %) mais elles avaient presque doublé en 2006 (+ 92,2 %).

En revanche, les mises en chantier sont en retrait pour les secteurs agricole et secondaire : respectivement - 19,2 % et - 17,7 % (contre - 6,1 % et + 60,6 % en 2006).

Jean-Yves POUYET, Direction régionale de l'Équipement Daniel GRAS, INSEE

En 2007, une conjoncture encore porteuse pour le BTP

Le secteur du BTP a connu en 2007 une conjoncture encore porteuse. Certes le rythme d'augmentation des volumes d'affaires s'est ralenti (+ 4,9 %) mais les performances 2007, après une quasi « suractivité » en 2006 (+ 11,2 %), n'en sont pas moins satisfaisantes. Dans le bâtiment, le taux de progression atteint 5,4 %. Le secteur de l'entretien et de la rénovation a une nouvelle fois été stimulé par le taux attractif de TVA réduite. Bien que freinés par la pénurie de terrains, les marchés de la construction neuve ont également été très bien orientés tout au long de l'année, notamment dans le secteur public. Les grandes entreprises du bâtiment ont été comme l'an dernier fortement sollicitées, mais les entreprises artisanales ont aussi bénéficié de l'afflux des affaires, principalement dans le second œuvre.

Les entreprises de travaux publics ont également enregistré des courants d'affaires très conséquents (+ 4,0 %), générés par différents chantiers régionaux, même si l'un des plus importants, celui du tramway clermontois, a été quasiment terminé dès le début de l'année. Ce sont surtout les grandes entreprises qui ont bénéficié de la tonicité de la demande.

Le maintien d'un bon niveau d'activité dans le BTP a favorisé une hausse des effectifs (+ 3,8 %) quasiment identique à celles de 2006 (+ 3,9 %) et de 2005 (+ 4,0 %). Les entreprises des travaux publics ont encore largement recruté (+ 5,0 %). Dans le bâtiment (+ 3,3 %), le personnel a davantage été renforcé dans les entreprises de gros œuvre comptant plus de 50 salariés (+ 5,8 %). Il l'a été également dans les entreprises de petite taille du second œuvre qui, comme l'an dernier, ont contribué à développer un emploi stable dans ce secteur. Les personnels intérimaires ont par contre été davantage sollicités par les entreprises de second œuvre de plus de 50 salariés du bâtiment. Les entreprises de travaux publics semblent avoir moins recouru cette année à ceux-ci.

Après deux années de pause, les investissements des entreprises de travaux publics ont repris. Dans le bâtiment, les investissements ont marqué le pas comme en 2006.

Pour 2008, dans un contexte d'activité toujours satisfaisant, les chefs d'entreprises du BTP s'attendent à un faible développement de leurs volumes d'affaires (+ 1,4 %). La reconduction jusqu'en 2010 du taux de TVA réduite, la demande de logements neufs et la perspective de nouveaux travaux d'infrastructure devraient continuer à stimuler l'activité durant l'année à venir. (Source : Enquête de conjoncture de la Banque de France).



^{**} Enseignement, culture, loisirs et autres domaines.



Une année 2007 caractérisée

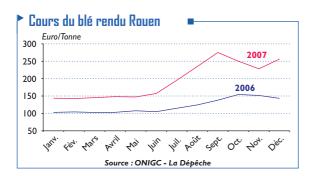
par de fortes variations de prix

L'année 2007 est marquée par la flambée du prix des céréales et par la hausse du prix du lait qui compensent la baisse des volumes produits. La fièvre catarrhale ovine perturbe le secteur bovin. La filière ovine connaît des difficultés structurelles persistantes. Les productions hors sol sont handicapées par l'augmentation du coût de l'aliment.

Grandes cultures : baisse de récolte, flambée des prix

Les conditions météorologiques du printemps 2007 ont été plutôt favorables aux cultures. Cependant, les épisodes pluvieux de l'été ont compromis certains rendements. Avec un volume tout juste supérieur à 12 millions de quintaux, la production céréalière auvergnate est la plus faible des dix dernières années, hormis 2003, année de sécheresse. Elle est en retrait de 4 % par rapport à celle de 2006 et de 8 % par rapport à la moyenne décennale. Cette situation s'explique par une réduction des surfaces ensemencées et surtout par une baisse des rendements. Sur une surface limitée à 212 000 hectares, la sole céréalière a perdu près de 5 000 hectares. La culture du blé est particulièrement concernée. Les surfaces se replient à 101 500 hectares (- 3 400 hectares) et le rendement, avec 53 quintaux par hectare, est en net retrait par rapport à l'an passé (58 quintaux par hectare) et à la moyenne des dix dernières années (60 quintaux par hectare). Pour le mais grain, les surfaces sont quasiment stables à 29 000 hectares et le rendement s'est nettement amélioré. Il atteint un niveau record de 101 quintaux par hectare, en progression par rapport à l'an dernier et à la moyenne décennale (90 quintaux par hectare). Compte tenu des conditions climatiques de l'année, l'écart entre les cultures irriguées et non irriguées s'est fortement estompé (respectivement 104 et 98 quintaux par hectare). Les bons résultats du mais et ceux enregistrés en triticale sur des surfaces stables ne permettent pas de gommer les pertes enregistrées par les autres céréales.

En oléagineux, la production est de 755 000 quintaux, l'une des plus faibles de ces dernières années et près de 2 % inférieure à celle de 2006. La production de tournesol est d'un bon niveau malgré des surfaces en baisse de 7 %



mais grâce à un rendement dépassant la moyenne de la dernière décennie (29 quintaux par hectare contre 25 quintaux par hectare). Elle ne compense pas les pertes enregistrées en colza dues à la baisse de rendement (24 quintaux par hectare contre 27 quintaux en moyenne décennale). Au final, la production d'oléagineux destinée à l'alimentation se réduit alors que les surfaces consacrées aux cultures énergétiques destinées à la production de diester progressent encore (8 800 hectares, soit + 6 %).

La récolte régionale de betteraves industrielles approche les 350 000 tonnes (+ 7 % sur 2006). Ce nouveau record résulte de l'accroissement des surfaces et du bon niveau de rendement (87 tonnes à l'hectare proche de celui de 2006). Cette production est destinée en totalité à la fabrication de sucre.

Au niveau mondial, les stocks de céréales sont au plus bas et la production ne permet pas de faire face aux besoins, notamment en blé. Les marchés sont sensibles à ces tensions et les cours français flambent de juillet à septembre. Après une courte période de baisse, d'octobre à mi-novembre, ils repartent à la hausse en fin d'année. Au total, les cours progressent fortement sur 2007 : + 60 % pour le blé par exemple. En oléagineux, la demande croissante pour les huiles alimentaires et industrielles pousse les prix vers le haut. La progression par rapport à l'année précédente est sensible : + 27 % pour le colza et + 50 % pour le tournesol. La situation est moins favorable pour la betterave car le marché du sucre connaît une tendance baissière depuis début 2006. Néanmoins, le prix payé aux producteurs auvergnats sera voisin de celui de l'an passé.

Production laitière : baisse des volumes, hausse du prix

Dans le secteur laitier, les producteurs auvergnats ont livré à l'industrie moins de lait qu'en 2006. Après un début d'année comparable, les livraisons sont ensuite devenues déficitaires. Sur l'année, elles atteignent 10,6 millions d'hectolitres, en retrait d'un peu plus de 2 % par rapport à 2006. Des raisons structurelles, baisse du nombre de vaches et de livreurs, expliquent ce faible niveau. En revanche, le prix payé aux producteurs se redresse nettement au cours du 2^e semestre en raison de la flambée des prix des produits laitiers industriels sur le marché mondial. La progression annuelle moyenne du prix est voisine de 7 % par rapport à l'an passé. Contrairement aux grandes régions laitières françaises, la reprise de production induite par la remontée spectaculaire du prix et par l'assouplissement des quotas a eu lieu très tardivement en



Auvergne et avec beaucoup moins d'ampleur. Elle conduit une nouvelle fois la région à ne pas atteindre le quota qui lui est attribué. La sous-réalisation serait de l'ordre de 5 %, contre 2 % au plan national.

Le marché du broutard perturbé par une crise sanitaire

Pour les producteurs de viande bovine, la conjoncture est moins favorable. Malgré un potentiel de production plus élevé lié à un cheptel de vaches nourrices en croissance (+ 3 %), ils ont mis sur le marché 62 000 tonnes de viande. Le marché de la viande enregistre des prix globalement en baisse. Leur bonne tenue en fin d'année sous l'effet de la forte demande allemande et du bas niveau des abattages italiens n'a pu inverser la tendance. Sur l'ensemble de l'année, ils accusent un recul de 1 à 10 % selon les catégories. En animaux maigres, la campagne de vente sur la région a été perturbée par l'apparition de foyers de fièvre catarrhale ovine (FCO) au début du 3e trimestre. Cela a entraîné une restriction des exportations vers l'Italie qui ont repris seulement début novembre. Les éleveurs auvergnats ont vendu un total de 237 000 broutards, soit 2 % de moins qu'en 2006. Ce différentiel s'explique par le stockage temporaire d'animaux sur les exploitations en fin d'année. Les cours sont en repli progressif sauf pour

les femelles broutardes. La baisse est particulièrement sensible à l'automne. Sur l'ensemble de l'année, elle atteint selon les catégories de - 8 % à - 17 %.

Production ovine en déclin

Dans le secteur ovin, le troupeau de brebis poursuit son érosion et accuse une perte de 5 % de ses effectifs en un an. Cette évolution impacte dans la même proportion la production régionale de viande qui atteint 9 800 tonnes (350 de moins qu'en 2006). Le marché enregistre des fluctuations importantes avec une baisse saisonnière estivale suivie d'un redressement lié à l'absence de l'agneau anglais sur le marché national. En définitive, le cours de l'agneau progresse légèrement en 2007 (+ 2 %). Néanmoins, les éleveurs connaissent toujours des difficultés de trésorerie en raison de l'augmentation des charges. Cette situation a motivé un plan national d'aide à cette filière.

Productions hors sol : difficultés en porcs, amélioration en volailles

Dans le secteur porcin, les éleveurs sont confrontés au recul du cours du porc charcutier de près de 9 % par rapport au niveau élevé de l'année 2006. Dans le même temps, ils doivent faire face à l'alourdissement du coût de l'alimentation animale consécutif à la flambée du prix des céréales (+ 19 % en moyenne annuelle par rapport à 2006). Dans ce contexte, la production régionale a des difficultés à se maintenir.

Le secteur avicole est sorti de la crise subie en 2006. Les prix sont stables et ont facilement retrouvé leur niveau antérieur. Ils sont même supérieurs pour les volailles de qualité. Ces prix permettent de compenser la hausse des charges et de maintenir le volume de production régionale de volailles, sauf pour la dinde qui connaît depuis plusieurs années une baisse structurelle.

Jean-Paul MEUNIER, Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt

Le marché du broutard en Auvergne

Le troupeau de vaches nourrices auvergnat produit essentiellement du broutard. Il s'agit d'un veau élevé avec sa mère au pâturage. Il est issu des élevages de l'Allier (race charolaise) et de la zone montagneuse du Cantal et du Puy-de-Dôme (races Salers et Aubrac). Il est vendu en principe à l'âge de 8-9 mois et est destiné aux ateliers d'engraissements français et européens spécialisés dans la production de viande de jeunes bovins. En 2007, l'Auvergne a produit près de 237 000 broutards. En assurant ainsi presque 20 % de la production nationale, elle se positionne au l'er rang des régions françaises, devant la Bourgogne et le Limousin.

L'Auvergne produit également 90 000 animaux de plus d'un an destinés à l'engraissement : broutards alourdis, taurillons et génisses maigres de 18-24 mois.

À l'image de la production française, l'essentiel est exporté. En 2007, près de 217 000 animaux maigres de 6-18 mois ont quitté l'Auvergne, dont environ 85 % à destination de l'Italie et 10 % de l'Espagne. La région représente un peu plus de 20 % des exportations françaises. En 2007, le marché des bovins maigres a été marqué par les perturbations liées à l'extension des foyers de fièvre catarrhale ovine (FCO) sur le territoire français. L'Auvergne n'a pas été épargnée. À partir du mois de septembre, l'Allier a été le premier département de la région à faire partie des zones réglementées et les mouvements d'animaux vivants ont été fortement limités. Les exportations régionales ont connu dès lors des fluctuations différentes selon les départements.

Ainsi, sur la nouvelle période de commercialisation des broutards, de juillet à décembre 2007, l'Allier aurait ainsi exporté 2 500 animaux de moins qu'en 2006. Dans le Cantal, au contraire, les sorties d'animaux maigres auraient été anticipées sur les mois de septembre et octobre et les exportations seraient en hausse de 2 500 têtes par rapport à la même période de 2006. Le Puy-de-Dôme aurait aussi avancé quelque peu ses sorties d'animaux en septembre et surtout rattrapé son retard au cours du mois de décembre.

Le début de l'année 2008 est encore impacté par la FCÓ. Depuis mars, les animaux autorisés à pénétrer sur le territoire italien doivent provenir de zones indemnes ou être vaccinés depuis au moins 90 jours. Ces nouvelles dispositions paralysent le commerce avec l'Italie et retardent la fin de campagne de commercialisation.

Ainsi, au l'er mars 2008, près de 50 000 animaux de 6-18 mois toujours présents sur les exploitations auvergnates seraient potentiellement destinés à l'exportation aux abords du 3e trimestre.



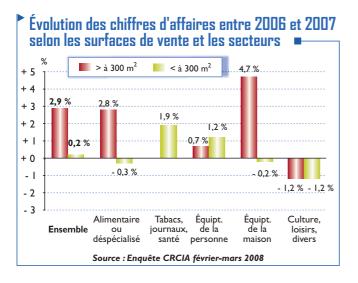


2007: les premiers impacts

de la hausse des prix

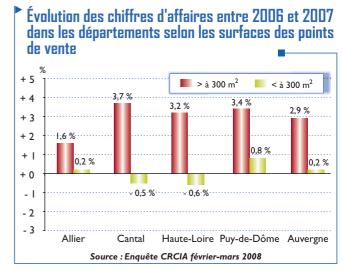
Selon l'enquête de la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie Auvergne, les chiffres d'affaires des commerces régionaux progressent de 1,3 % en 2007. Les commerces du Puy-de-Dôme enregistrent une forte hausse de leurs chiffres d'affaires (+ 2,0 %). Dans les autres départements, l'augmentation est plus modérée. Les trois quarts des commerçants de la région ont maintenu leurs effectifs. Pour le 1^{er} trimestre 2008, ils font preuve d'un certain attentisme.

n Auvergne, l'année 2007 se caractérise par une évolution des chiffres d'affaires des commerces régionaux identique à celle de l'année précédente (+ 1,3 %). Les grandes surfaces restent le moteur de cette croissance et affichent une nouvelle fois des résultats en progression (+ 2,9 %), avec deux secteurs particulièrement bien orientés : l'équipement de la maison (+ 4,7 %) et l'alimentaire (+ 2,8 %). Confrontés à l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires (+ 5,4 % en 2007 au niveau national), les consommateurs semblent avoir privilégié les grandes surfaces et leurs promotions à longueur d'année, au détriment des petits commerces (- 0,3 % dans l'alimentaire). Dans l'ensemble, ceux-ci arrivent toutefois à maintenir leurs chiffres d'affaires (+ 0,2 %), notamment grâce aux secteurs de proximité tabacs-journaux-santé (+ 1,9 %) et équipement de la personne (+ 1,2 %).



En termes d'emploi, les trois quarts des commerçants ont réussi à maintenir leurs effectifs, notamment dans les petites surfaces de moins de 300 m² (78 %), les commerces des secteurs tabacs-journaux-santé (79 %) et équipement de la personne (81 %), et ceux localisés en zone rurale (77 %). Les seules progressions d'effectifs ont été enregistrées dans les grandes surfaces.

Pour le 1^{er} trimestre 2008, les commerçants font preuve d'un certain attentisme et ne prévoient qu'une hausse de 0,4 % de leurs chiffres d'affaires. Les facteurs d'inquiétude ne manquent pas : l'inflation est un souci non seulement pour les entreprises, mais aussi pour les ménages. Ainsi, l'envolée des prix de tous les produits de pre-



mière nécessité, de ceux de l'énergie et le poids croissant des dépenses contraintes sont autant d'éléments qui déstabilisent le consommateur. Il semble ainsi plus observateur qu'acheteur et reporte ses achats conséquents.

▼ Allier : une petite progression

En 2007, les commerces de l'Allier ont vu leurs chiffres d'affaires évoluer à un rythme moins soutenu (+ 0,8 %) que la moyenne régionale. Les prévisions des commerçants de ce département pour le 1^{er} trimestre 2008 (+ 0,1 %) restent également en deçà des prévisions régionales. Les emplois sont toutefois restés stables chez trois commerçants sur quatre en 2007 (77 %).

Sur l'année, le secteur culture-loisirs-tabacs-journaux-santé a enregistré la meilleure progression des quatre départements auvergnats (+ 1,7 %), notamment grâce à l'activité soutenue des articles de sport, pêche, chasse (+ 7,2 %), des jardineries-animaleries (+ 3,1 %) et des commerces de santé (+ 6,3 %).

76 commerces se sont créés dans ce secteur (principalement tabacs-journaux, culture-loisirs, jardineries-animaleries) et 86 établissements ont disparu (dans les mêmes activités).

Cantal: la tendance positive se confirme

L'année 2007 confirme le retour à la croissance des chiffres d'affaires des commerces du Cantal (+ 1,0 %) et les prévisions pour le 1^{er} trimestre 2008 tablent sur une rela-





tive stabilisation (+ 0,6 %). Parallèlement, 16 % des commerçants du département mentionnent une réduction d'effectifs pour 2007.

Sur l'ensemble de la région, le Cantal enregistre les meilleures performances dans l'alimentaire. Ce secteur est en bonne position (+ 2,5 %), en particulier dans les agglomérations principales du département. Les supermarchés et hard discounters (+ 5,2 %), les hypermarchés (+ 2,9 %), les boucheries-charcuteries (+ 6,0 %) et les boulangeries-pâtisseries (+ 3,5 %) en sont les principaux bénéficiaires. Ces progressions peuvent s'expliquer en partie par la hausse générale des prix des produits alimentaires.

L'année 2007 a compté 58 créations dans le secteur (principalement supérettes, commerces alimentaires spécialisés, boulangeries-pâtisseries, boucheries-charcuteries) et 61 disparitions de commerces.

Haute-Loire : des chiffres décevants

Contrairement aux deux années précédentes, 2007 s'accompagne d'un ralentissement des chiffres d'affaires des commerces de la Haute-Loire (+ 0,7 %), et les prévisions pour le 1 er trimestre 2008 sont même synonymes de résultats négatifs (- 0,7 %). Néanmoins, 15 % des commerçants ont renforcé leurs effectifs au cours de 2007.

Seul le secteur équipement de la maison tire son épingle du jeu (+ 4,8 %) et poursuit sa tendance favorable grâce à une consommation plus marquée pour les articles d'électroménager-informatique (+ 8,5 %), de bricolage-jardinage (+ 5,2 %) et de mobilier (+ 3,8 %).

36 créations d'établissements ont été enregistrées en 2007 dans le secteur (mobilier, bricolage), contre 35 radiations (mobilier, bricolage, électroménager).

Puy-de-Dôme : bonne orientation

Les commerces du Puy-de-Dôme enregistrent les meilleures progressions de chiffres d'affaires de la région, tant pour 2007 (+ 2,0 %) que pour les prévisions du I er trimestre 2008 (+ 0,9 %). Sur l'année, les emplois sont restés stables chez la majorité des commerçants (73 %).

Par rapport à l'ensemble des quatre départements, le secteur équipement de la personne est le plus favorisé avec une croissance de 2,9 %. Cette hausse peut s'expli-

Pour en savoir plus



« 2007 : les premiers impacts de la hausse des prix », Tendances Commerce n° 30, CRCI Auvergne, mai 2008 (www.auvergne.cci.fr rubrique Publications > commerce) quer par la bonne tenue des ventes de chaussures (+ 6,9 %), de parfumerie-hygiène-beauté (+ 4,1 %), de prêt-à-porter (+ 2,6 %) et dans une moindre mesure de bijouterie-maroquinerie (+ 1,6 %).

La disparition de I l'8 commerces en 2007 dans ce secteur (prêt-à-porter, bijouteries, lingerie, parfumeries) a été compensée par 123 créations (prêt-à-porter, parfumeries, bijouteries, lingerie, optique, chaussures).

Perspectives régionales : entre inquiétude et incertitude

Pour les six premiers mois de 2008, le climat général des affaires s'annonce toujours aussi incertain selon 43 % des commerçants (+ 12 points par rapport à juillet 2007). Néanmoins, 37 % des commerçants de Haute-Loire espèrent entrevoir une croissance plus favorable pour le premier semestre 2008.

Les petites surfaces sont plus pessimistes (45 % des répondants) sur l'évolution de leur activité que les grands magasins (38 %).

Les secteurs alimentaire, équipement de la maison et culture-loisirs-divers réunissent les commerçants les plus confiants de ce panel (respectivement 25 %, 27 % et 30 %). En revanche, deux tiers des tabacs-journaux-santé prévoient une régression de leur chiffre d'affaires pour les six mois à venir, anticipant ainsi les conséquences probables de l'interdiction totale de fumer dans les lieux publics et des nouvelles vagues de déremboursement des médicaments et autres franchises médicales entrées en vigueur le l'er janvier 2008.

Martine MESSÉANT et Lucile MASSON, CRCI Auvergne

En savoir plus sur l'enquête

Pour la quinzième année consécutive, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Auvergne a enquêté un panel de commerçants pour dresser le bilan de l'activité 2007 et connaître les premières tendances d'évolution des chiffres d'affaires en 2008.

Ce panel a été extrait de la base de données de l'Observatoire Régional du Commerce (ORC). Les taux de sondage prennent en compte le nombre de personnes employées, la surface de vente et la représentativité géographique. Les établissements employant plus de 50 personnes sont tous consultés. Pour les petits magasins employant une ou deux personnes, le taux de sondage est de 1/25°.

L'enquête s'est déroulée sur les mois de février et mars 2008 auprès de 813 commerçants.

Vente à distance : le service qui conforte l'activité

En Auvergne, près d'un commerce sur cinq pratique la vente hors magasin (ou vente à distance). Cette proportion est sensiblement la même, quel que soit le département ou le type de commune d'implantation. Les petits commerces (moins de 300 m²) paraissent plus enclins à proposer ce service que les grands (24 % contre 15 %). De même, certaines activités sont davantage orientées sur ce mode de distribution que d'autres (plus d'un commerce sur trois dans le secteur culture-loisirs-divers).

Le téléphone et Internet sont les deux premiers moyens de vente à distance (réspectivement 45 % et 40 % des répondants). Les grandes surfaces privilégient Internet (66 %) alors que les commerces de moins de 300 m² restent attachés à un contact plus présentiel comme le téléphone (52 %).

Le service de vente hors magasin s'avère être un bon moyen pour fidéliser la clientèle et accroître son activité. Internet répond bien à ce nouveau mode de fonctionnement des consommateurs : en 2006, 73 % des Français ont fait au moins un achat à distance et le chiffre d'affaires de l'ensemble des ventes à distance aux particuliers s'est élevé à 18 millions d'euros, dont les deux tiers réalisés en ligne.





Trafic voyageurs en repli

pour le train et l'avion

En 2007, le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves est plus élevé qu'en 2006. Les immatriculations d'utilitaires restent stables. À la pompe, on enregistre un tassement des ventes de gazole. Le trafic autoroutier progresse au niveau de l'agglomération clermontoise comme aux limites de la région. Pour la SNCF, le trafic voyageurs marque un palier dans sa progression et retrouve un niveau d'activité comparable à 2005. Le fret toujours en baisse semble se stabiliser. Sur l'aéroport de Clermont-Ferrand/Auvergne, le nombre de passagers diminue ; le tonnage transporté par avion, en hausse, retrouve son niveau de 2004.

Redressement des immatriculations pour les voitures particulières

En 2007, 35 632 voitures particulières neuves ont été immatriculées. Après une année 2006 en repli, les immatriculations retrouvent la tendance à la hausse des deux années antérieures. Elles augmentent de 4,6 % par rapport à 2006. Pour l'ensemble de la France, l'évolution est moins marquée : + 3,2 %. En Auvergne, au niveau départemental, la hausse du nombre des immatriculations est relativement élevée dans la Haute-Loire (+ 6,6 %), le Cantal (+ 6,0 %) et le Puy-de-Dôme (+ 5,3 %). Elle est de moindre ampleur dans l'Allier (+ 1,6 %).

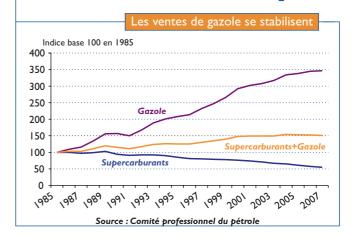
Avec un nombre d'immatriculations de véhicules (13 677) égal à celui de 2006, le marché de l'utilitaire routier neuf stagne. Toutefois, le résultat des ventes en 2006 était le meilleur affiché depuis 1985. Les immatriculations progressent dans l'Allier (+ 4,7 %), le Cantal (+ 3,5 %) et sont stables dans la Haute-Loire (+ 0,3 %). Seul le Puy-de-Dôme enregistre une baisse de 3,4 %.

Stabilisation des ventes de gazole

Les ventes totales de carburants (1 227 705 m³), qu'il s'agisse de super ou de gazole, ont diminué en Auvergne (- 0,9 %) tandis qu'elles ont augmenté sur l'ensemble du territoire (+ 1,3 %). En 2007, dans notre région, la part des ventes de supercarburants et de gazole représente respectivement 24,2 % et 75,8 % du total des ventes de carbu-

rants. À la pompe, le super est de plus en plus délaissé par les automobilistes au profit du gazole. Les ventes de supercarburants avec ou sans plomb ont encore diminué (-5,2 %). Au niveau national, la baisse est moins prononcée (-4,5 %). Les ventes de super sans plomb, qui représentent 99,7 % des ventes totales de supercarburants en Auvergne (99,8 % en France), ont diminué de 3,6 % dans la région et de 3,9 % au niveau national. On enregistre un ralentissement de la progression des ventes de gazole en Auvergne : +0,5 % contre +2,0 % en 2006. Les ventes s'accélèrent au niveau national : +3,3 % (+2,7 % en 2006).

Indices des ventes de carburants en Auvergne





Trafic moyen journalier enregistré sur les autoroutes de la région en 2007 Progression générale du trafic autoroutier

	Trafic moye au niveau de l'agglom	•	Trafic moyen journalier aux limites de la région			
	Nombre total de véhicules	ombre total de véhicules dont poids lourds		dont poids lourds		
A7I	35 127 (+ 3,4 %)	3 463 (+ 6,2 %)	15 381 (+ 3,4 %)	1 257 (+ 3,0 %)		
A72 *	21 600 (+ 4,5 %)	2 114 (+ 3,4 %)	17 329 (+ 3,8 %)	2 099 (+ 4,2 %)		
A75	57 890 (+ 2,4 %)	4 430 (+ 1,7 %)	13 419 (+ 3,6 %)	1 953 (+ 7,7 %)		
A89	7 459 (+ 14,7 %)	1 003 (+ 24,2 %)	8 065 (+ 8,3 %)	1 072 (+ 13,6 %)		

* Depuis le 20 mars 2008, l'A72 a changé de nom pour devenir l'A89 entre Clermont-Ferrand et Balbigny. Le tronçon Nervieux/Veauchette conserve le nom d'A72.

Sources : Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et Autoroutes du Sud de la France - Direction Interdépartementale des Routes (DIR) - Massif central



Progression du trafic autoroutier

En 2007, au niveau de l'agglomération clermontoise, le trafic autoroutier moyen journalier est en progression sur toutes les autoroutes. Il augmente respectivement de 3,4 % et de 4,5 % sur l'A71 et l'A72. La plus forte augmentation est enregistrée par l'A89 (+ 14,7 %), deux ans après l'ouverture du tronçon Saint-Julien-Puy-Lavèze/Combronde. Sur l'A75, le trafic se redresse : + 2,4 % contre - 2,9 % en 2006. Le trafic poids lourds évolue de la même façon que le trafic total mais à un rythme plus ou moins soutenu selon les autoroutes. Il repart à la hausse sur l'A75, se maintient sur l'A72 et progresse moins fortement sur l'A71. Sur l'A89, la progression est forte mais les flux sont modestes en raison d'une mise en service récente.

Aux limites de la région (voir encadré), le trafic autoroutier affiche une croissance comprise entre + 3,4 % et + 3,8 % sur les autoroutes A71, A72 et A75. Le rythme est toujours plus soutenu sur l'A89 : + 8,3 %. Le trafic des poids lourds augmente aussi sur chacune de ces infrastructures. À l'exception de l'A71, la croissance du trafic pour ce type de véhicules est plus élevée que celle de l'ensemble des véhicules.

Le trafic autoroutier

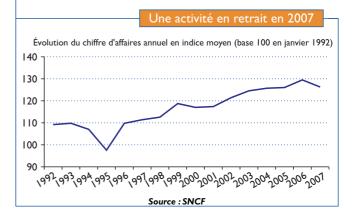
Les statistiques du trafic autoroutier au niveau de l'agglomération clermontoise sont issues de comptages réalisés au niveau d'Aubière (A75), de Gerzat (A71), de Lezoux (A72) et de Manzat (bifurcation A89/A71). Celles relatives aux limites de la région Auvergne sont élaborées grâce à des postes de comptages situés entre Saint-Amand-Montrond et Forêt de Tronçais (A71), Noirétable et Saint-Germain-Laval (A72), Saint-Flour et Loubaresse (A75), Ussel-Est et Le Sancy (A89).

SNCF: diminution du trafic voyageurs

Calculé par la SNCF, à partir du chiffre d'affaires de ses gares, un indice permet de suivre l'évolution du trafic voyageurs. Entre 2006 et 2007, en Auvergne, il a diminué de 2,5 %. Cependant, les résultats enregistrés depuis une dizaine d'années continuent de progresser régulièrement. En 2007, le trafic voyageurs de l'ensemble des gares auvergnates retrouve un niveau d'activité comparable à celui de 2005. Il baisse de 3,9 % dans l'Allier et de 2,5 % dans le Cantal et le Puy-de-Dôme. En revanche, le département de la Haute-Loire enregistre une hausse de trafic de 1,4 % sur cette période.

Depuis janvier 2005, les statistiques élaborées par la SNCF pour suivre l'activité ferroviaire fret concernent la région SNCF de Clermont-Ferrand, à savoir les quatre départements auvergnats et la Nièvre. Au cours de l'année 2007, le tonnage traité par la région SNCF a baissé de 1,2 % par rapport à l'année 2006 pour atteindre 2 942 827 tonnes.

Trafic voyageurs de l'ensemble des gares auvergnates



Les mouvements de grève, survenus au cours du mois de novembre 2007, ont altéré les résultats du quatrième trimestre malgré une nette reprise de l'activité en décembre.

Avion : moins de passagers, plus de fret

Pour des raisons techniques, les résultats du trafic des aéroports d'Aurillac et du Puy-en-Velay n'ont pas été communiqués depuis le mois de mai 2007. L'analyse présentée dans cette page ne concerne donc que l'aéroport de Clermont-Ferrand/Auvergne.

En 2007, avec 542 547 passagers (arrivées plus départs, transit exclu), le trafic de l'aéroport de Clermont-Ferrand/Auvergne a diminué de 1,7 % par rapport à l'année précédente. Cependant, la baisse de trafic semble se stabiliser. En effet, l'activité était en recul de 3,1 % en 2006, de 8,3 % en 2005 et de près d'un tiers l'année précédente. Avec 285 430 passagers, la desserte parisienne progresse de 3,5 % par rapport à l'année précédente. Le trafic vers Orly se stabilise (+ 0,6 %) et la ligne desservant Roissy Charles-de-Gaulle continue de progresser (+ 11,1 %). L'activité « Carrefour des régions » (hub de Clermont-Ferrand), France et Europe, a baissé de 6,6 % et atteint 233 713 passagers (transit exclu). En 2007, avec 2 127 passagers, les lignes à destination du Portugal ont accueilli nettement moins de passagers (- 67,8 %) en raison de la fermeture des lignes régulières saisonnières à destination de Porto et de Lisbonne (respectivement en septembre 2006 et en septembre 2007). Enfin, les vols d'affaires et les charters diminuent respectivement de 1,9 % et 5,1 %.

Après une mauvaise année 2006, l'activité fret de l'aéroport de Clermont-Ferrand/Auvergne a augmenté de 19,3 % au cours de l'année 2007. Le fret avionné retrouve quasiment le niveau d'activité de l'année 2004. Le trafic postal affiche une baisse encore plus élevée que celle de l'an dernier: - 66,2 % contre - 6,9 %. Il passe de 3 054 tonnes à 1 033 tonnes. Depuis le 1^{er} janvier 2007, la société Europe Airpost (filiale du groupe La Poste) n'assure plus la rotation Clermont-Ferrand/Limoges.

Gilles LAMBERT, Direction régionale de l'Équipement Daniel GRAS, INSEE







Des accidents de la route

moins nombreux mais plus meurtriers

En 2007, en Auvergne, le nombre d'accidents de la circulation a diminué, poursuivant ainsi une tendance amorcée il y a dix ans. Toutefois, le nombre de tués, en baisse depuis 2002, s'est accru en 2007. Le bilan est contrasté selon les départements. Dans l'Allier et le Cantal, la situation s'est améliorée ; en revanche, dans la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, le nombre de tués est en hausse.

Accidentologie régionale : baisse du nombre d'accidents

En Auvergne, le nombre d'accidents de la route diminue chaque année depuis 1998. Cependant le nombre des tués, continuellement en baisse de 2002 à 2006, repart à la hausse en 2007.

Le bilan régional pour l'année 2007 est en opposition avec le bilan national. Par rapport à 2006, le nombre d'accidents en Auvergne (1 656) diminue de 8,9 % et le nombre de tués (140) augmente de 6,8 %. À l'inverse, au niveau national, le nombre d'accidents progresse de 1,3 % tandis que le nombre des tués régresse de 2,0 %.

Avec 2 072 blessés, hospitalisés ou non, l'évolution est plus favorable (- 7,2 %) en Auvergne qu'au niveau national (+ 2,4 %).

Pour l'ensemble du territoire métropolitain, les résultats enregistrés en 2007, selon les nouvelles définitions, s'élèvent à 83 378 accidents corporels avec 4 615 personnes décédées dans les 30 jours et 104 601 blessés.

Un bilan à nuancer selon les départements

Le nombre de blessés (hospitalisés ou non) évolue favorablement dans les quatre départements auvergnats. Cette baisse varie de - 13,4 % dans l'Allier à - 4,5 % dans le Puy-de-Dôme.

Dans l'Allier, l'accidentologie s'améliore nettement. Le nombre d'accidents est en forte baisse (-72). Ce repli s'accompagne d'une réduction du nombre de tués (-4) et de blessés hospitalisés (-80).

Dans le Cantal, la situation est analogue : 20 accidents de moins ont été dénombrés en 2007 avec une réduction du nombre de tués (- 8) et de blessés hospitalisés (- 20).

Dans la Haute-Loire, le bilan est contrasté. Le nombre d'accidents est an augmentation (+ 5), ainsi que le nombre de personnes tuées (+ 3) et de blessés non hospitalisés (+ 65). Toutefois, le nombre de blessés hospitalisés se réduit (- 80).

Dans le Puy-de-Dôme, le nombre d'accidents diminue fortement (- 75). Le nombre de blessés est également en repli (- 56). En revanche, en dépit, de ces éléments positifs, le nombre de tués a progressé sensiblement (+ 18). La Haute-Loire et le Puy-de-Dôme sont ainsi les seuls départements auvergnats à enregistrer une hausse du nombre de personnes tuées lors d'un accident de la route.

Christian PITIÉ, Direction régionale de l'Équipement Auvergne

Définitions : harmonisation européenne

- Depuis le le le janvier 2005, la France applique la définition européenne : un tué est une victime qui décède sur le coup ou dans les 30 jours suivant l'accident au lieu de 6 auparavant.
- Depuis mars 2007, on ne parle plus de blessés hospitalisés ou non hospitalisés, mais de blessés hospitalisés plus de 24 heures ou de blessés légers.
- Les chiffres ci-contre sont issus des remontées rapides (A.T.B.) renseignées par les forces de l'ordre. Les chiffres pour l'année 2007 sont des chiffres provisoires.

Les accidents de la route en Auvergne en 2006 et 2007

Progression du nombre de tués dans la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme

Départements	Nombre total d'ac	ccidents corporels	Nombre	e de tués	Nombre de blessés hospitalisés et non hospitalisés		
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	
Allier	364	436	38	42	483	558	
Cantal	89	109	11	19	98	113	
Haute-Loire	263	258	30	27	318	333	
Puy-de-Dôme	940	1 015	61	43	l 173	I 229	
Auvergne	I 656 I 818		140	140 131		2 233	
		Source : Dire	ction régionale de l'Éa	uibement			



Le commerce extérieur

de l'Auvergne en 2007

En 2007, les exportations auvergnates progressent de 7,2 % tandis que les importations augmentent de 14,7 %. Le solde de la balance commerciale reste positif mais se réduit : il atteint 484 millions d'euros contre 771 millions d'euros en 2006. Les exportations de la région restent concentrées vers quatre pays : Allemagne, Royaume-Uni, Italie et Espagne.

es exportations de l'Auvergne pour 2007 représentent 1,4 % des exportations françaises (17e rang au classement des régions) et affichent une croissance de 7,2 % par rapport à 2006.

Cette croissance est due, en particulier, à des résultats spectaculaires sur les échanges avec quelques pays (Brésil + 134 %, Congo + 77,7 %, Nigéria + 92 %, Russie + 52,3 %, Suède + 35,1 %, Luxembourg + 33,8 %, Chine + 31,8 %). Elle est cependant pondérée par une forte baisse vers d'autres marchés (Australie - 26,9 %, Burkina Faso - 20,5 %, Tunisie - 12,5 %, Suisse - 10,4 %, Japon - 9,9 %).

Comme en 2006, les entreprises auvergnates ont privilégié les principaux pays de proximité situés en Europe occidentale, pour près de la moitié (45,7 %) de leurs ventes. Les quatre premiers pays clients gardent le même rang qu'en 2006 : Royaume Uni (dont la part atteint 14,1 %), Allemagne (12,8 %), Italie (10,8 %), Espagne (8 %).

Ventilation des exportations par pays client

Pays acheteur	Montant des exportations (en millions d'euros)	Pourcentage par rapport au total des exportations					
Allemagne	730	12,8 %					
Royaume-Uni	803	14,1 %					
Italie	614	10,8 %					
Espagne	454	8,0 %					
Total	2 60 1	45,7 %					
Source : Douanes							

Prédominance du secteur des biens intermédiaires

Les principaux produits exportés (les biens intermédiaires) atteignent 50,6 % des exportations auvergnates contre 51,9 % en 2006. Les meilleurs résultats enregistrés concernent les produits chimiques en caoutchouc ou en plastique, les biens de consommation (23 % dont 21,3 % pour les produits pharmaceutiques et d'entretien, et la parfumerie). La part des produits du secteur de l'agroalimentaire avec 671 millions d'euros représente 11,8 % des ventes (contre respectivement 706 millions d'euros et 13,3 % en 2006).

Commerce extérieur France - Auvergne

	2005	2006	2007	Rang 2007	%				
	Exportations (en millions d'euros)								
France	349 395	382 133	393 334		100,0 %				
Auvergne	5 015	5 308	5 688	17	1,4 %				
	Importations (en millions d'euros)								
France	383 253	422 921	445 431		100,0 %				
Auvergne	3 805	4 537	5 204	18	1,2 %				
	Sold	le (en milli	ons d'euro	s)					
France	- 33 858	- 40 788	- 52 097						
Auvergne	1 210	77 I	484	12					
		Source : D	ouanes						

Ventilation des exportations par secteur d'activité

Secteur d'activité	Montant des exportations (en millions d'euros)	Pourcentage par rapport au total des exportations
Biens intermédiaires	2 878	50,6 %
dont produits chimiques en caoutchouc ou en plastique	I 684	29,6 %
produits en caoutchouc	652	11,5 %
Biens de consommation*	1 321	23,2 %
dont produits pharmaceutiques et d'entretien, parfumerie	1 212	21,3 %
Agroalimentaire	671	11,8 %
Total des trois secteurs	4 870	85,6 %
* Principaux pays clients : Royaume-Uni,	Allemagne, Espa	gne, Italie, USA.

Les importations auvergnates représentent 1,2 % des importations françaises de 2007 contre 1,1 % en 2006. Elles sont constituées pour près de la moitié (44 %) de biens intermédiaires (dont produits chimiques, en caoutchouc ou en plastique pour 22,4 %, de métaux et produits métallurgiques pour 14,5 %) et pour 33 % de biens de consommation (dont 28 % de produits pharmaceutiques, de savons, parfums et produits d'entretien).

Danielle DOSTERT, Direction régionale du Commerce extérieur





Saison touristique 2007 :

fréquentation en repli

En 2007, en Auvergne, la fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme et dans l'hôtellerie de plein air est en net repli. Tous les départements auvergnats sont concernés par cette baisse. Les mauvaises conditions climatiques sont venues perturber la saison touristique, notamment aux mois de juillet et août. En revanche, la fréquentation des meublés est en forte augmentation.

Hôtel : les touristes sont restés plus longtemps

En 2007, pour la deuxième année consécutive, la fréquentation des hôtels de tourisme est en baisse en Auvergne. Elle s'élève à 3 402 939 nuitées (au 16^e rang métropolitain), soit 3,1 % de moins que l'année précédente. Cette diminution concerne les quatre départements auvergnats. Elle varie de - 2,4 % dans la Haute-Loire à - 3,8 % dans l'Allier. Le Puy-de-Dôme reste le département le plus attractif. Il concentre plus de 51 % des nuitées réalisées dans la région.

Le taux d'occupation des hôtels toutes catégories confondues s'est maintenu en 2007. Il atteint 48,5 % avec deux pointes à 58,9 % en juillet et à 64,1 % en août. Les résultats sont contrastés selon le niveau de confort : les hôtels 0 et 3 étoiles présentent les taux d'occupation les plus élevés.

Si les touristes sont venus moins nombreux, ils sont restés plus longtemps. Leur durée de séjour s'établit à 1,7 jour en moyenne. Ils optent de préférence pour les hôtels indépendants classés 2 étoiles. En 2007, ces hôtels ont enregistré plus de 45 % de la fréquentation régionale.

Les touristes étrangers représentent 12,1 % de la fréquentation hôtelière. Ils viennent toujours principalement de l'Union européenne et notamment de Grande-Bretagne.

En 2007, la fréquentation de la clientèle d'affaires continue de progresser. 39 % des séjours ont été effectués

en Auvergne pour des raisons professionnelles. Cette clientèle recouvre notamment les voyageurs de commerce mais aussi les personnels travaillant sur les chantiers. Elle privilégie le plus souvent les hôtels de chaîne (52 %).

Les hôtels des neuf stations thermales ouvertes de mai à septembre 2007 ont hébergé 169 892 touristes qui ont passé 511 207 nuitées. La baisse de la fréquentation des villes thermales se poursuit et concerne tous les types de clientèle. La clientèle thermale représente toujours un tiers de la fréquentation des villes d'eaux. Châtelguyon reste la station thermale la plus fréquentée par les curistes et les accompagnants. Elle concentre 22,9 % des séjours liés au thermalisme de la région précédant Le Mont-Dore et Vichy.

Camping : les hébergements locatifs sont de plus en plus appréciés

La fréquentation des campings classés de I à 4 étoiles est cette année encore en net recul. De mai à septembre 2007, ils ont accueilli 368 980 touristes et comptabilisé I 491 700 nuitées (au 12^e rang métropolitain), soit respectivement I I,6 % et 12,6 % de moins qu'en 2006.

Entre 2006 et 2007, tous les campings ont perdu des nuitées, quel que soit leur niveau de confort. Si le repli de la fréquentation se ressent dans les quatre départements, il reste plus limité dans la Haute-Loire, avec une diminution de 9,4 %. Les touristes ont déserté les terrains de camping notamment en juillet et en août lorsque les condi-



Principaux indicateurs de fréquentation en 2007 Baisse de la fréquentation

		Hôtellerie classée		Campings classés			
	Nuitées	Évolution 2007/2006	Taux d'occupation	Nuitées	Évolution 2007/2006	Taux d'occupation	
Allier	819 917	- 3,8 %	52,5 %	234 182	- 13,8 %	23 %	
Cantal	517 909	- 3,1 %	37,4 %	301 571	- 14,4 %	17,7 %	
Haute-Loire	315 321	- 2,4 %	42,4 %	193 267	- 9,4 %	18,1 %	
Puy-de-Dôme	I 749 792	- 2,8 %	51,9 %	762 682	- 12,4 %	21,9 %	
Auvergne	3 402 939	- 3,1 %	48,5 %	l 491 702	- 12,6 %	20,5 %	
		Sources : l	INSEE - Direction du to	ourisme			



tions climatiques étaient particulièrement défavorables. Les taux d'occupation ont chuté respectivement de 4 et 3 points par rapport aux mêmes mois de la saison précédente.

Cette mauvaise météorologie a favorisé la fréquentation des emplacements locatifs qui est en augmentation continue depuis plusieurs années. Entre 2006 et 2007, elle a progressé de 6,3 %. Les emplacements locatifs ont engendré, en 2007, 29,1 % de la fréquentation totale des campings alors qu'ils représentent 10 % de l'offre. En Auvergne, plus de la moitié des campings proposent à la location des emplacements équipés d'un hébergement de type mobil-home, chalet ou autre habitation légère de loisir. Ce mode d'hébergement continue à se développer, essentiellement dans les terrains haut de gamme. Dans les campings 4 étoiles, il représente près de 27 % de l'offre des emplacements, contre moins de 4 % dans les campings I étoile.

Au cours de la saison 2007, 60 373 campeurs se sont installés sur les terrains des villes thermales où ils ont passé 294 858 nuits. La clientèle liée au thermalisme (curistes et accompagnants) est en augmentation de 18,7 %. Elle représente 29,1 % de la fréquentation des villes thermales. Le taux d'occupation des campings des villes thermales a régressé de presque 3 points. Il atteint désormais 27,6 % mais reste supérieur à celui des autres campings de la région qui s'établit à 19,3 %.

Meublés : une embellie pour les meublés

Après une année 2006 difficile, la fréquentation des meublés labellisés, hors centrale de réservation, est en progression de 4,5 %. Entre mai et septembre 2007, les meublés classés de la région ont enregistré 779 720 nuitées.

Les meublés 3 et 4 étoiles ont bénéficié tout particulièrement de cette embellie avec une hausse de plus de 18 % par rapport à 2006. Les meublés 2 étoiles présentent une augmentation moins prononcée de 2,7 %. Seuls les meublés classés I étoile affichent une fréquentation en net recul de 9,2 %.

Le Puy-de-Dôme est toujours le département le plus fréquenté d'Auvergne, devant le Cantal et l'Allier. Il regroupe à lui seul plus de 54 % des nuitées de la région. Il reste le premier département auvergnat en matière

Fréquentation des meublés classés hors centrales de réservation en 2007

Augmentation de la fréquentation

l o								
	Nuitées	Évolution 2007/2006	Durée moyenne de séjour					
Allier	105 891	+ 6,1 %	17,1					
Cantal	195 555	+ 3,0 %	9,4					
Haute-Loire	55 145	+ 11,5 %	9,2					
Puy-de-Dôme	423 129	+ 4,0 %	12,1					
Auvergne	779 720	+ 4,5 %	11,5					
dont zones thermales	274 877	- 4,0 %	19,7					
Sources : INSEE - Direction du Tourisme								

d'offre de location de meublés classés. Au cours de la saison, 65,9 % des nuitées ont été réalisées sur les mois de juillet et d'août. Dans les villes d'eaux, le pic saisonnier atteint seulement 48,2 %. Les mois de mai, juin et septembre bénéficient d'un meilleur niveau d'activité grâce à l'étalement de la saison thermale.

De mai à septembre 2007, les curistes et les accompagnants ont passé 274 880 nuits dans les meublés classés de la région. La fréquentation de la clientèle thermale est en recul de 4 % par rapport à 2006. Mais elle reste très majoritaire et représente plus de 35 % de la fréquentation des villes d'eaux. Les curistes et les accompagnants privilégient pour leur hébergement les meublés suivis des hôtels et des campings.

En 2007, 68 020 touristes ont séjourné dans les meublés labellisés. Ils sont venus plus nombreux que la saison dernière mais ils sont restés moins longtemps : I 1,5 jours en moyenne. La clientèle des meublés est principalement française et vient en particulier des régions Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Centre et Pays-de-Loire. Les étrangers ont généré moins de 5 % des nuitées et proviennent en grande partie des pays frontaliers du nord de la France, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas.

Martine CAUWET, INSEE

Principales définitions

- **Séjours (ou arrivées)** : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel (camping ou meublé).
- **Nuitées**: nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel, camping ou meublé. Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.
- Durée moyenne de séjour : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.
- Taux d'occupation: rapport du nombre de chambres d'hôtels, d'emplacements de camping ou de meublés occupés au nombre de chambres d'hôtels, d'emplacements de camping ou de meublés réellement offerts, calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.





Baisse de régime des créations d'entreprises

En Auvergne, l'année 2007 s'est traduite par une nouvelle poussée des créations d'entreprises. À des degrés divers, le phénomène a été commun à toutes les régions françaises. Le rythme annuel enregistré en Auvergne est cependant plus faible que celui de 2006 et inférieur à la moyenne nationale. La cause principale de ce résultat réside essentiellement dans la faiblesse du niveau des créations dans les services. Dans la plupart des autres secteurs de l'économie auvergnate, la hausse du nombre d'entreprises nouvelles est plus marquée. Dans le commerce, l'évolution enregistrée dépasse la tendance nationale.

n Auvergne comme sur le reste du territoire français, le rythme annuel des créations d'entreprises demeure élevé. En 2007, 4 571 entreprises ont été créées dans la région, soit 8,0 % de plus qu'en 2006. Comparée à la moyenne nationale (+ 12,5 %), cette progression apparaît comme relativement limitée. La comparaison avec les évolutions enregistrées en Alsace (+ 21,0 %) et en Lorraine (+ 17,2 %), ou dans certains départements d'outre-mer (+ 13,6 % pour la Martinique), renforce ce constat. De plus, dans une majorité de régions, le résultat de 2007 s'est traduit par une accélération du rythme de l'année précédente. L'Auvergne figure au rang de celles où le phénomène inverse s'est produit (+ 12,1 % en 2006 ; moyenne nationale : + 5,7 %).

La création d'entreprise, fruit de l'expérience

En 2007, plus de la moitié des créateurs auvergnats appartiennent à la catégorie juridique des personnes physiques (50,5 % au niveau national). Parmi eux, 33,9 % sont des commerçants. Les autres, pour l'essentiel, exercent une activité artisanale ou libérale. La majorité appartient à la tranche d'âge des 25-49 ans. Mais les créateurs de 50 ans ou plus représentent 17,6 % des effectifs. Par ailleurs la part des femmes reste encore minoritaire (34 % du total des créateurs individuels).

L'autre catégorie juridique la plus répandue, du fait de son caractère protecteur, est celle de la société anonyme à responsabilité limitée (SARL) ; les risques sont strictement limités aux apports et n'engagent pas le patrimoine personnel des associés. Près de 36 % des créateurs de la région ont opté pour elle (45,3 % au niveau national).

Parmi les 4 571 nouvelles entreprises auvergnates, 87,7 % se sont créées sans salarié; 9,1 % en occupaient un ou deux.

Un tiers des entreprises créées sont des entreprises artisanales. Dans l'industrie, la proportion atteint 74 %. Dans le secteur de la construction, la quasi-totalité des créations sont concernées.

L'apport des aides à la création

Divers changements ont suscité de nouvelles vocations d'entrepreneur. La loi pour l'initiative économique d'août 2003 comprend des mesures visant à simplifier la création d'entreprises, à faciliter le financement des entreprises nouvelles ou encore à favoriser la transition entre le

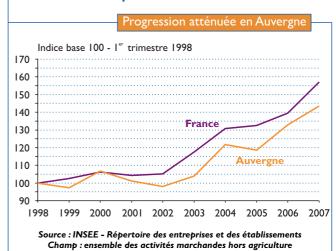
statut de salarié et celui d'entrepreneur. Une autre raison peut être le durcissement des conditions de l'indemnisation du chômage intervenu début 2004. Par ailleurs, depuis le I^{er} janvier 2007, les contraintes pour accéder à l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (ACCRE) se sont allégées avec la suppression du dossier économique lors de la demande. Ainsi en 2007, 2 060 Auvergnats (soit 280 de plus qu'en 2006) ont franchi le pas et bénéficié de ce dispositif.

Complémentaire de l'ACCRE, l'autre principal dispositif d'aide, l'encouragement au développement d'entreprises nouvelles (EDEN), consiste en un prêt remboursable sur cinq ans sans intérêt. En 2007, le nombre de dossiers bénéficiaires a, lui, baissé de 10,7 % (- 10,5 % au niveau national).

Bonne tenue des créations commerciales

En 2007, les créations d'entreprises sont en hausse dans tous les secteurs d'activité de la région. Pour certains d'entre eux, la progression enregistrée dépasse nettement la moyenne d'ensemble (+ 8,0 %). Tel est le cas du commerce, dont le résultat (+ 18,1 %) est également supérieur à la moyenne nationale du secteur (+ 14,6 %). Le nombre de créations industrielles s'accroît de 14,5 % (France : + 17,9 %). Le secteur de la construction affiche un taux d'augmentation de 10,8 %, proche de la moyenne nationale (+ 11,4 %).

Créations d'entreprises



Créations d'entreprises

Créations d'entreprises en 2007

	All	lier	Cantal		Haute-Loire		Puy-de-Dôme		Auvergne		France métro.
Activité	Créations	Évolution 2007/2006	Créations	Évolution 2007/2006	Créations	Évolution 2007/2006	Créations	Évolution 2007/2006	Créations	Évolution 2007/2006	Évolution 2007/2006
IAA	17	7	10	71	20	71	30	71	77	+ 20,3 %	+ 19,0 %
Industrie (hors IAA)	51	71	14	7	39	Ä	119	7	223	+ 12,6 %	+ 17,5 %
Construction	219	71	70	7	176	71	399	71	864	+ 10,8 %	+ 11,4 %
Commerce et Réparation	318	71	122	7	211	71	602	71	I 253	+ 18,1 %	+ 14,6 %
Transports	24	71	16	71	25	71	54	71	119	+ 9,2 %	+ 23,0 %
Activités financières	21	71	5	7	7	7	53	7	86	- 9,5 %	+ 14,3 %
Immobilier, location	30	Ä	15	Ä	43	71	81	Ä	169	- 26,2 %	+ 2,9 %
Services aux entreprises	147	Ä	38	Ä	104	Ä	354	Ä	643	- 7,7 %	+ 9,0 %
Hôtels-Cafés- Restaurants	81	71	41	Ä	76	7	194	7	392	+ 16,9 %	+ 13,2 %
Autres services aux particuliers	100	7	48	7	66	71	190	7	404	+ 13,9 %	+ 16,5 %
Éducation, santé, action sociale	76	71	23	Ä	58	71	184	71	341	+ 10,0 %	+ 15,3 %
Ensemble	I 084	+ 3,3 %	402	- 3,3 %	825	+ 14,1 %	2 260	+ 10,4 %	4 57 1	+ 8,0 %	+ 12,5 %
Sourc	e : INSEE - F	lépertoire des	entreprises	et des établis	sements (cha	ımp : ensemb	le des activit	és marchand	es, hors agric	ulture).	

Le secteur des services constitue l'exception. La croissance du nombre de ses créations (+ 1,1 %) est dix fois moins élevée qu'à l'échelon national. Hormis les hôtels-ca-fés- restaurants (+ 18,6 % contre 13,2 % au niveau national), dans toutes les autres activités du secteur l'Auvergne n'atteint pas la moyenne nationale. De plus, pour trois d'entre elles, 2007 s'est soldée par un recul accentué du volume d'entreprises créées : immobilier (- 26,2 %) ; activités financières (- 9,5 %) ; services aux entreprises (- 7,7 %). À l'inverse au niveau « France », le volume de ces créations est en hausse sensible.

En Auvergne, l'attractivité du commerce dans la création d'entreprises ne se dément pas (plus de 27 % du volume de 2007, trois points au-dessus de la moyenne nationale, contre 25,1 % en 2006). La place occupée ensuite par la construction (18,9 % des créations) constitue un indicateur de la bonne marche actuelle du secteur. Les services aux entreprises gardent le 3e rang qu'ils occupaient en 2006. Mais ils ne contribuent plus qu'à 14,1 % des créations totales au lieu de 16,5 % en 2006. De ce fait, le décalage avec la moyenne nationale du secteur s'est accentué (21,2 % des créations en 2007 ; 21,8 % en 2006).

En Haute-Loire, le nombre d'entreprises créées augmente de 14,1 % sur un an et dans le Puy-de-Dôme de 10,4 %. L'accroissement dans l'Allier est en revanche de moindre ampleur (+ 3,3 %). Le seul résultat négatif émane des créations cantaliennes (- 3,3 %).

Pour en savoir plus www.insee.fr (rubrique : thèmes, conjoncture, les grands indicateurs) La hiérarchie régionale prévaut à l'échelle des créations départementales. Les premiers rangs sont occupés par le commerce et la construction. Dans l'Allier, les deux activités cumulées représentent près de la moitié des créations de 2007. La part du commerce dépasse 30 % dans le Cantal et s'en approche dans l'Allier (29,3 %). Le secteur de la construction est crédité de son taux maximum en Haute-Loire (21,3 % des créations, à I point devant l'Allier).

Alain BATIFOULIER, INSEE

Avertissement

Depuis le 1° janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

On retient comme créations :

- celles correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation);
- 2) les cas où l'entrepreneur (en général entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation mais reprise de l'ancien numéro);
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise. On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Le champ d'étude des créations englobe l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

La distinction par type de création (création pure ou ex-nihilo, création par reprise ou création par réactivation) n'existe plus désormais.



Effet des territoires ruraux sur les parcours scolaires des élèves du collège au supérieur

Que se passe-t-il après le collège jusqu'après le bac ? Une cohorte d'élèves sortants de 3° a été suivie jusqu'à son entrée dans l'enseignement supérieur. Les parcours scolaires après le collège demeurent pour partie déterminés par le territoire d'origine des élèves (territoire rural ou urbain) et par la taille de leur collège. Les anciens élèves des collèges ruraux s'orientent davantage vers l'enseignement professionnel et accèdent moins à l'enseignement supérieur. Cet effet territoire reste cependant inférieur à l'effet de l'âge des élèves et de la catégorie socioprofessionnelle des parents de l'élève.

Les élèves des collèges ruraux se destinent davantage à l'enseignement professionnel ou agricole

Sur les 10 241 élèves sortants de 3°, 61 % poursuivent leur scolarité dans l'enseignement général et technologique, 23 % dans l'enseignement scolaire professionnel, 5 % dans l'enseignement agricole et 11 % dans l'enseignement professionnel par apprentissage.

Toutefois, les données en moyenne lissent des effets de territoires et de caractéristiques des élèves. Les élèves des zones rurales se dirigent moins vers l'enseignement général et technologique (51 %) que les élèves des zones urbaines (68 %). Ils privilégient davantage l'enseignement professionnel (26 % contre 21 %) ou agricole (8 % contre 3 %), ainsi que l'apprentissage en CFA (16 % contre 9 %).

Les différences d'orientation selon la taille du collège sont encore plus marquées que celles observées entre zones rurales et urbaines. Les élèves issus des mini-collèges (moins de 100 élèves) poursuivent moins leur scolarité dans l'enseignement général que les élèves issus des collèges de plus 300 élèves (40 % contre 66 %). Ils préfèrent, en revanche, l'enseignement professionnel (28 % contre 21 %), l'enseignement agricole (12 % contre 3 %) ou encore les CFA (21 % contre 9 %).

L'effet de l'âge prépondérant en matière d'orientation

L'âge de sortie du collège détermine encore plus fortement l'orientation des élèves. Les élèves en retard (âgés de plus de 15 ans en fin de collège) se dirigent davantage vers l'enseignement professionnel que les élèves à l'heure (43 % contre 13 %). Ils s'orientent également plus fortement vers l'enseignement agricole et l'apprentissage. À l'inverse, les élèves à l'heure privilégient l'enseignement général : trois sur quatre poursuivent leur scolarité dans cette filière. Seulement un élève en retard sur trois suit le même chemin.

Les élèves issus de familles favorisées s'orientent davantage vers l'enseignement général ou technologique (78 %). Les élèves d'origine sociale moins favorisée se dirigent moins fréquemment vers cette filière (50 %) et plus souvent vers la seconde professionnelle que les élèves issus de familles favorisées (34 % contre 11 %).

Les filles privilégient davantage l'enseignement général ou technologique que les garçons (66 % contre 56 %). En revanche, les garçons se destinent plus à l'apprentissage (14 % contre 9 %).

Le département d'origine des élèves a un impact relativement faible sur leur orientation. Toutefois, les élèves du Puy-de-Dôme se distinguent par une présence plus forte dans l'enseignement général et technologique que leurs condisciples des autres départements. En revanche, ils s'orientent nettement moins fréquemment vers l'apprentissage.

L'effet territoire rural perdure pour les diplômes et l'enseignement supérieur

L'orientation plus forte des élèves issus des territoires ruraux et des mini-collèges vers l'enseignement professionnel et agricole explique que ces élèves soient plus nombreux à obtenir un diplôme de BEP.

En savoir plus sur les données

Une cohorte réelle de tous les élèves des collèges publics scolarisés en 1998-1999 en 3° générale, soit 10 241 élèves de l'Académie de Clermont-Ferrand, a été suivie pendant six ans jusqu'en 2004/2005 à l'entrée dans le supérieur. Les données regroupent des informations du ministère de l'Éducation nationale pour les élèves des établissements du secteur public et privé, du ministère de l'Agriculture et des Universités, hors les élèves en apprentissage en CFA et les sortants non repérés.

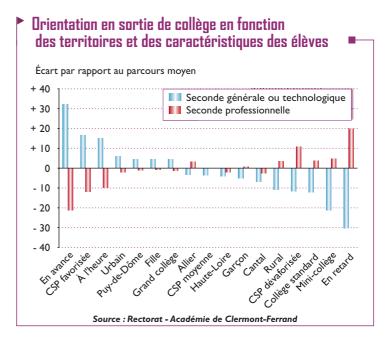
Chaque élève est caractérisé par le territoire de son collège (collège rural ou urbain), la taille de son collège, son âge à la sortie du collège (en retard s'il est âgé de plus 15 ans, à l'heure s'il est âgé de 15 ans, en avance s'il est âgé de moins de 15 ans), la catégorie socioprofessionnelle de ses parents (CSP défavorisée, moyenne, favorisée), son département d'origine et son sexe.



Les élèves des zones rurales sont moins nombreux à détenir un baccalauréat que les élèves des zones urbaines (68 % contre 77 %), quel que soit le type de baccalauréat. De façon similaire, les élèves issus des mini-collèges possèdent moins fréquemment le baccalauréat que ceux issus des grands collèges (66 % contre 76 %). Les élèves issus de familles favorisées sont plus souvent titulaires du baccalauréat que les élèves issus de familles plus modestes (83 % contre 65 %). Seulement 51 % des élèves en retard à la sortie du collège possèdent le baccalauréat, contre 84 % pour les élèves à l'heure. L'effet de l'âge et de la CSP des parents demeure prépondérant.

L'effet du territoire d'origine se manifeste également par des différences dans la fréquence d'inscription dans l'enseignement supérieur. Les élèves issus de territoire ruraux s'inscrivent moins dans le supérieur (47 %) que les élèves provenant des territoires urbains (60 %). De même, les élèves de mini-collèges sont moins présents (44 %) que les jeunes issus des grands collèges (59 %).

Pour les BTS, le pourcentage d'inscrit (14 %) ne dépend pratiquement pas du territoire, de la taille du collège, de l'âge, de la CSP ou du genre. Les BTS sont



des formations qui accueillent tous les élèves et vers lesquelles les élèves s'orientent sans distinction d'origine.

Parcours d'une cohorte d'élèves après le collège

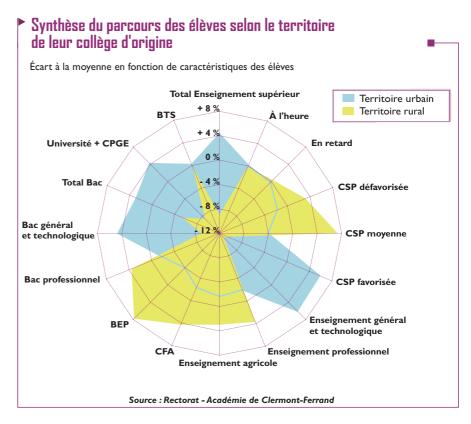
	Effectif	Orientation post-collège				Dipl	ôme	Enseignement supérieur	
	Élèves 3ème	2nde générale, techno.	2nde pro.	Agriculture	CFA	ВЕР	Ensemble des bacs	BTS	Total enseignement supérieur
Ensemble des élèves	10 241	61 %	23 %	5 %	11 %	26 %	74 %	14%	56 %
Rural	3 636	51 %	26 %	8 %	16 %	34 %	68 %	14 %	47 %
Urbain	6 605	68 %	21 %	3 %	9 %	22 %	77 %	14 %	60 %
Écart rural-urbain		- 17 pts	+ 5 pts	+ 5 pts	+ 7 pts	+ 12 pts	- 9 pts	0 pt	- 13 pts
Mini-collèges (< 100 élèves)	239	40 %	28 %	12 %	21 %	41 %	66 %	12 %	44 %
Grands collèges (> 300 élèves)	7 666	66 %	21 %	3 %	9 %	23 %	76 %	14 %	59 %
Écart mini - grands collèges		- 26 pts	+ 7 pts	+ 9 pts	+ 12 pts	+ 18 pts	- 10 pts	- 2 pts	- 15 pts
En retard	3 482	31 %	43 %	7 %	20 %	50 %	51 %	14 %	30 %
A l'heure	6 508	77 %	13 %	3 %	7 %	16 %	84 %	15 %	66 %
En avance	251	94 %	2 %	2 %	3 %	4 %	91 %	4 %	77 %
Écart en retard - à l'heure		- 46 pts	+ 30 pts	+ 4 pts	+ 13 pts	+ 34 pts	- 33 pts	- l pt	- 36 pts
CSP défavorisée	3 683	50 %	34 %	4 %	13 %	35 %	65 %	17 %	46 %
CSP moyenne	3 239	58 %	23 %	8 %	12 %	30 %	73 %	14 %	53 %
CSP favorisée	3 319	78 %	11 %	2 %	9 %	13 %	83 %	12 %	69 %
Écart CSP défavorisée- CSP favorisée		- 28 pts	+ 23 pts	+ 2 pts	+ 4 pts	+ 22 pts	- 18 pts	+ 5 pts	- 23 pts
Fille	5 528	66 %	22 %	3 %	9 %	25 %	76 %	13 %	57 %
Garçon	4 713	56 %	24 %	6 %	14 %	27 %	70 %	15 %	54 %
Écart fille-garçon		+10 pts	- 2 pts	- 3 pts	- 5 pts	- 2 pts	+ 6 pts	- 2 pts	+ 3 pts
Allier	2 962	58 %	26 %	4 %	12 %	28 %	68 %	15 %	50 %
Cantal	1 091	55 %	20 %	8 %	18 %	28 %	73 %	11 %	53 %
Haute-Loire	I 200	57 %	21 %	5 %	17 %	27 %	75 %	13 %	53 %
Puy-de-Dôme	4 988	66 %	22 %	4 %	8 %	24 %	77 %	14 %	60 %



Synthèse académique de l'effet territoire rural

Pour une vue académique synthétique du parcours des élèves de la 3° à l'enseignement supérieur, les caractéristiques des élèves, les situations après le collège, les diplômes et l'entrée dans l'enseignement supérieur sont représentés sur un même schéma.

À la fin du collège, les élèves des collèges ruraux ou urbains ont sensiblement le même âge. Dans les territoires ruraux, la proportion d'élèves aux parents appartenant à une CSP défavorisée ou moyenne est plus forte. L'orientation des élèves issus des territoires ruraux s'effectue moins vers l'enseignement général ou technologique que vers l'enseignement professionnel et les CFA. Les élèves issus de ces territoires détiennent davantage des diplômes BEP ou baccalauréat professionnel; ils sont moins souvent titulaires de baccalauréats généraux ou technologiques. Ils s'orientent moins vers les BTS et l'enseignement supérieur en général.



Orientation en sortie de collège en fonction des territoires et des caractéristiques des élèves Écart par rapport au parcours moyen Enseignement agricole + 10 CFA et inconnus + 8 + 6 + 4 + 2 0 - 2 - 4 - 6 - 8 - 10 Source : Rectorat - Académie de Clermont-Ferrance

Pourquoi un effet territoire rural?

Ce suivi de cohorte montre qu'il existe un effet du territoire sur l'orientation à la fin du collège. En revanche, il n'en donne pas d'explication. Qu'est-ce qui explique l'orientation : la proximité des lieux de formation, les pairs, les parents, l'établissement, le principe de réalité de l'emploi, un manque d'ambition de tous les acteurs auxquels s'ajouteraient aussi des valeurs de la ruralité ?

Les parcours précédents qui restent des parcours en moyenne, même avec une partie déterminée par les territoires d'origine, n'expliquent pas toute la diversité de nombreux parcours individuels des élèves et partant le rôle important de l'éducation.

Jean-François MEZEIX et Catherine GRANGE, Division Études, statistiques infocentre, Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand

Méthodologie

La définition des espaces est celle de l'INSEE. L'espace urbain se compose des communes du pôle urbain (5 000 emplois ou plus), de la couronne périurbaine (40 % des actifs travaillent dans l'aire urbaine) et des communes multipolarisées (40 % des actifs travaillent dans plusieurs aires urbaines). Les autres communes composent l'espace rural.

Le Ministère de l'Éducation nationale définit pour les parents des regroupements de catégorie socioprofessionnelle sous la dénomination CSP « défavorisée » (ouvriers, chômeurs, sans activité), « moyenne » (agriculteurs, artisans, commerçants, employés), « favorisée » (cadres, chefs d'entreprises, professions intellectuelles) pour l'essentiel.



Une natalité en baisse

et une mortalité en légère hausse

L'année 2007 se caractérise par une baisse sensible du nombre de naissances (- 411 bébés) et une augmentation légère des décès (+ 173) en Auvergne, comme au niveau national. Bien que le solde naturel soit négatif de 281 personnes, l'impact est assez faible sur la population de la région Auvergne.

Moins de naissances pour l'année 2007

En 2007, en Auvergne, 13 818 naissances ont été enregistrées, soit 411 de moins qu'en 2006 (- 2,9 %). La tendance nationale est la même, dans une proportion moins importante, puisque les naissances en France métropolitaine diminuent de 1,4 % pour atteindre 784 427 naissances (10 887 de moins qu'en 2006). Depuis 2002, c'est la première année que le chiffre des naissances n'est pas en hausse en Auvergne.

C'est dans l'Allier que la diminution des naissances est la plus forte (- 6,6 %), soit une baisse de 232 naissances pour ce département en 2007. Dans la Haute-Loire, la diminution (- 5,2 %) est quatre fois plus importante que la moyenne nationale. Le nombre de naissances dans le Puy-de Dôme reste stable. Le Cantal accuse une baisse de naissances de 3,1 %.

sultat d'une mortalité en deçà du niveau tendanciel. Hormis les années 2004 et 2006, c'est le meilleur résultat constaté depuis l'année 2000 où la diminution s'élevait à - 620 personnes.

Au niveau national, a contrario, l'accroissement naturel atteint 266 422 personnes, un résultat inférieur à celui enregistré en 2006.

Le solde naturel régional se décline différemment dans les quatre départements auvergnats. Dans l'Allier et le Cantal, il est négatif : le déficit naturel atteint respectivement 829 et 515 personnes. Le solde naturel de la Haute-Loire est relativement stable avec une baisse de 33 personnes. En revanche, dans le Puy-de-Dôme, l'excédent naturel atteint I 096 personnes. Ce dernier département suit la tendance nationale.

Viviane PELA, INSEE

Le nombre des décès repasse au-dessus de la barre des 14 000

En 2007, en Auvergne, 14 099 décès ont été dénombrés, soit 173 décès de plus qu'en 2006 (+ 1,2 %). Au niveau national, le nombre de décès augmente également mais moins fortement : + 0,7 % soit 3 361 décès de plus qu'en 2006. Dans la région, la hausse du nombre des décès est inégalement répartie sur les quatre départements. Dans le Cantal et la Haute-Loire, l'augmentation du nombre de décès est importante : respectivement + 2,8 % et + 3,7 % (soit 51 et 84 décès de plus). La hausse est sensible, mais de plus faible importance, dans le Puy-de-Dôme (+ 0,7 %) avec 43 décès en plus. Le département de l'Allier se singularise, car le nombre des décès est stable.

Solde naturel en baisse

En 2007, le nombre de décès auvergnats est supérieur à celui des naissances de 281 personnes. Ce solde naturel négatif est plus important que celui de 2004 (- 229). Mais ce dernier était le ré-

Naissances et décès

		Allier	Cantal	Haute- Loire	Puy-de- Dôme	Auvergne	France métro.
	2003	3 391	I 344	2 458	6 576	13 769	759 937
	2004	3 335	I 396	2 416	6 632	13 779	766 425
Naissances domiciliées	2005	3 363	I 39I	2 485	6 701	13 940	772 841
	2006	3 503	I 398	2 426	6 902	14 229	795 314
	2007	3 27 1	I 354	2 299	6 894	13 818	784 427
	2003	4 595	I 855	2 419	6 024	14 893	550 350
	2004	4 082	I 853	2 3 1 8	5 755	14 008	507 644
Décès domiciliés	2005	4 346	I 871	2 327	5 981	14 525	525 680
	2006	4 105	1818	2 248	5 755	13 926	514 644
	2007*	4 100	I 869	2 332	5 798	14 099	518 005
	2003	- I 204	- 511	+ 39	+ 552	- 1 124	+ 209 587
	2004	- 747	- 457	+ 98	+ 877	- 229	+ 258 781
Solde naturel	2005	- 983	- 480	+ 158	+ 720	- 585	+ 247 161
	2006	- 602	- 420	+ 178	+ 1 147	+ 303	+ 280 670
	2007*	- 829	- 515	- 33	+ 1 096	- 281	+ 266 422

* Données provisoires

Source : INSEE, État civil

l 337 000 Auvergnats en 2007

grâce à une attractivité retrouvée

Depuis la fin des années 1990, la population auvergnate est orientée à la hausse. En 2007, 1 337 000 personnes résident en Auvergne contre 1 309 000 en 1999. Cette progression démographique récente s'explique par un net regain d'attractivité qui profite essentiellement aux communes périurbaines situées le long d'un axe Brioude-Vichy. L'Auvergne attire de nouveaux habitants, notamment des actifs âgés de 30 à 50 ans, mais les jeunes et les cadres d'entreprise sont toujours plus nombreux à quitter la région qu'à venir y habiter. Avec le vieillissement de la population et l'évolution des modes de cohabitation, la taille des ménages poursuit sa diminution, à un rythme plus élevé qu'au niveau national. Le nombre de personnes seules et de couples vivant sans enfant au domicile est en forte augmentation. Parallèlement, les logements auvergnats sont de plus en plus spacieux.

1 337 000 Auvergnats

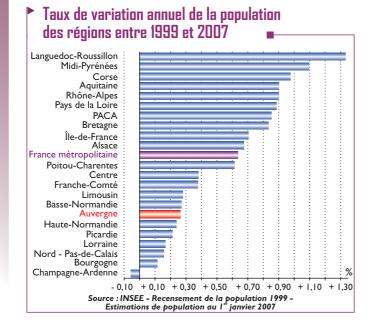
Avec I 337 000 habitants au I^{er} janvier 2007, l'Auvergne a gagné quelque 28 000 habitants en huit ans. Le taux de croissance annuel récent de la population (+ 0,26 %) situe désormais l'Auvergne au 16^e rang des régions métropolitaines, alors qu'elle était au 21^e et avant dernier rang entre 1990 et 1999. Les arrivées de nouveaux habitants, plus nombreuses que les départs, expliquent ce regain de croissance. Cependant, la persistance d'un déficit naturel freine le dynamisme démographique régional. De 1999 à 2007, 116 100 personnes sont décédées en Auvergne alors que 110 600 bébés y sont nés. L'excédent des décès sur les naissances induit une baisse annuelle de la population régionale de 0,05 % sur la période 1999-2007. Il reflète le vieillissement accentué de la population auvergnate et la faiblesse du taux de fécondité.

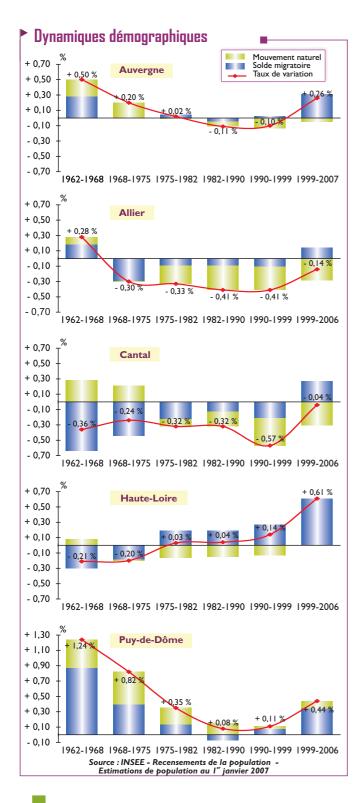
Fait notable, la situation démographique s'améliore dans les quatre départements de la région. Chacun attire sur la période récente davantage d'habitants qu'il n'en voit

partir. La croissance démographique observée dans le Puy-de-Dôme et surtout la Haute-Loire s'accentue tandis que les baisses constatées dans l'Allier et le Cantal s'infléchissent. Au 1 er janvier 2006, avec une population estimée à 218 000 habitants, le département de la Haute-Loire se montre le plus dynamique. Le rythme de croissance de sa population (+ 0,61 % par an depuis 1999) est similaire au taux national. Le Puy-de-Dôme suit avec une progression annuelle de 0,44 %; sa population atteint 623 000 habitants. Avec 150 500 habitants en 2006, la population du Cantal se stabilise à son niveau de 1999 (- 0,04 % annuellement de 1999 à 2006). Dans l'Allier, qui compte 341 500 habitants en 2006, l'attractivité ne suffit pas à compenser le déficit naturel. Sa population continue donc à décroître, - 0,14 % annuellement de 1999 à 2006, mais à un rythme trois fois moins élevé que précédemment.

Les augmentations de population liées à l'étalement urbain

Les quatre enquêtes réalisées de 2004 à 2007 ont permis de recenser 80 % des communes de la région. Les grandes dynamiques territoriales mises en évidence au niveau national se confirment: la population augmente sensiblement dans l'espace périurbain et le long des principaux axes routiers. Ainsi sur la période récente, les communes auvergnates appartenant à une couronne périurbaine enregistrent une progression annuelle de 1,3 % de leur population, le double de ce qui avait été constaté entre 1990 et 1999. La croissance de la périphérie se fait en partie aux dépens des villes centres. Entre 1999 et 2005, seules quatre des quatorze villes auvergnates de 10 000 habitants ou plus ont un taux annuel de croissance positif: Beaumont (+ 0,6 %), Issoire (+ 0,5 %), Clermont-Ferrand et Cusset (+ 0,2 % chacune). Restreint entre 1990 et 1999 à l'aire urbaine clermontoise, le territoire ayant bénéficié du plus fort essor démographique s'est fortement étendu. Il se situe désormais tout au long d'une large bande centrale (contenant les principaux axes autoroutiers et la rivière Allier), depuis Brioude en Haute-Loire jusqu'à Vichy dans l'Allier, en passant par Issoire et Clermont-Ferrand.





La Haute-Loire enregistre également une forte progression démographique le long d'un axe reliant Le Puy-en-Velay à Saint-Étienne dans la Loire.

Une attractivité renforcée

L'Auvergne bénéficie d'une attractivité démographique renforcée. Les échanges migratoires de l'Auvergne avec les régions françaises ont augmenté dans les deux sens, mais les entrées ont progressé davantage que les sorties, entraînant un renforcement de l'excédent migratoire de la région. Entre 2000 et 2005, l'excédent migratoire vis-à-vis des autres régions métropolitaines avoisine 15 000 personnes. Ceci représente une augmentation annuelle de population (+ 23 personnes pour 10 000 habitants) trois fois plus importante que celle constatée annuellement entre 1990 et 1999.

Depuis 2000, l'origine des migrants s'est diversifiée. L'excédent migratoire auvergnat n'est plus dominé comme dans les années quatre-vingt-dix par la seule région Île-de-France. Le bilan migratoire positif enregistré avec Rhône-Alpes, de l'ordre de 750 personnes par an sur la période 2000-2005, est en nette augmentation. Il reste inférieur à l'excédent enregistré vis-à-vis de l'Île-de-France (1 300 personnes annuellement), mais masque des flux plus importants. Si les Franciliens et les Rhône-Alpins représentent un nouvel arrivant sur quatre, les échanges sont également excédentaires avec onze autres régions de métropole. Le solde des échanges avec Provence-Alpes-Côte d'Azur est désormais positif alors qu'il était négatif durant les décennies 1980 et 1990. Les échanges avec l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon restent déficitaires, mais s'améliorent, tandis qu'ils se dégradent avec le Limousin.

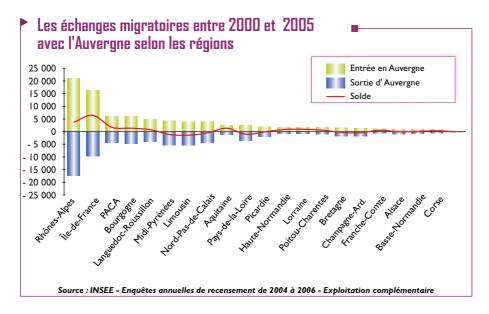
Des jeunes qui arrivent mais peinent à rester

Cette attractivité de l'Auvergne s'inscrit dans deux mouvements constatés sur le territoire national. D'une part, les personnes de plus de 30 ans quittent les régions du nord et de l'est pour s'installer dans le sud et l'ouest. D'autre part, les jeunes entre 20 et 29 ans privilégient l'Île-de-France, l'Alsace et les régions du sud. Pour l'Auvergne, cela se traduit de 2000 à 2005 par un solde migratoire positif de 11 900 pour les personnes de 30 à 59 ans, de 4 200 pour celles de 60 ans ou plus, mais par un solde migratoire négatif de 6 100 pour les jeunes de 20 à 29 ans. Chaque année, pour cette tranche d'âge, le taux de départ est de 425 pour 10 000 tandis que celui d'arrivée est de 516 pour 10 000.

Un excédent migratoire qui se concentre au sein des 30-59 ans

	2000 - 2005					1990 - 1999			
	Solde migratoire	gratoire Taux annuel pour 10 000 habitants		Solde migratoire	Taux annuel pour 10 000 habitants				
	annuel	Migration nette	Entrée	Sortie	annuel	Migration nette	Entrée	Sortie	
Total	2 732	22,7	192,1	169,4	853	7,0	161,7	154,7	
20-29 ans	- I 287	- 90,8	425,3	516,2	- 1 391	- 84,5	267,4	351,9	
30-59 ans	2 244	41,6	187,6	146,0	937	17,9	166,3	148,4	
60 ans ou plus	830	26,4	75,9	49,5	706	22,9	76,8	53,8	

Sources : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - Exploitation principale



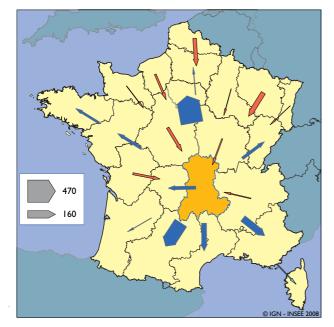
Ces chiffres sont en forte augmentation par rapport à la décennie 1990, où l'on comptait, pour 10 000 jeunes, 267 arrivées et 351 départs par an en moyenne. La mobilité des jeunes Auvergnats est aujourd'hui l'une des plus élevées des régions de métropole. Elle peut s'expliquer par un enseignement supérieur attractif, en décalage avec des possibilités réduites d'emploi sur place qui poussent au départ une partie des jeunes diplômés.

Les migrations liées à l'activité professionnelle s'amplifient

Comparé aux échanges constatés entre 1990 et 1999, le volume des migrations liées à l'activité professionnelle s'amplifie. Ces dernières représentent une augmentation annuelle de population active (+ 43 personnes pour

>> Migrations 2000-2005 des cadres

Solde migratoire de la région Auvergne suivant la région d'origine et la région de destination



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitation principale

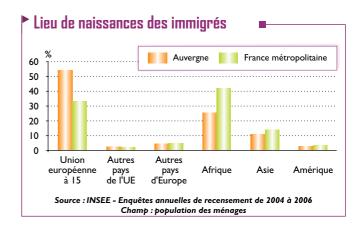
10 000 actifs âgés de 30 à 59 ans) deux fois plus importante que celle constatée annuellement au cours de la décennie 1990. Passé 30 ans, les échanges d'actifs sont fortement excédentaires avec la région parisienne (+ 4 100 de 2000 à 2005) et Rhône-Alpes (+ 3 100) qui concentrent trois quarts des apports migratoires de cette catégorie de population. Tandis que les migrations d'employés et d'ouvriers sont à l'avantage de la région, l'Auvergne ne parvient toujours pas à retenir ses cadres. Toutefois le déficit migratoire des cadres tend à se réduire. Depuis 2000, en moyenne, chaque année, pour 10 000 cadres présents dans la région, 448 viennent y résider, contre 390 dans les années 90. Inversement, 481 quittent l'Auvergne

(464 lors de la décennie précédente). Lors des cinq dernières années, l'Auvergne a ainsi perdu, par ces échanges migratoires, 74 cadres par an (pour 10 000), soit deux fois moins qu'entre 1990 et 1999. L'Île-de-France et Midi-Pyrénées, précédant assez nettement Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, sont les régions avec lesquelles les échanges migratoires de cadres sont les plus défavorables.

En Auvergne, l'excédent migratoire des retraités est moins marqué que celui des actifs. Le taux annuel de migration nette des personnes de 60 ans ou plus est relativement stable, de 23 pour 10 000 entre 1990 et 1999 à 26 pour 10 000 entre 1999 et 2005.

Une région de faible immigration

Au I er janvier 2005, l'Auvergne compte 59 000 immigrés. Parmi eux, 24 000 ont acquis la nationalité française. Les immigrés représentent 4,6 % de la population des ménages, contre 8,0 % en France métropolitaine. L'Auvergne se place ainsi au 15 rang des 22 régions métropolitaines selon la part des immigrés au sein de la population. Parmi ces immigrés, 7 200 sont arrivés de l'étranger entre 2000 et 2005. Sur cette période, l'immigration a été peu importante en Auvergne. Cette dernière a accueilli 1 % des immigrés nouvellement installés en France métropolitaine, soit la part la plus faible des régions françaises, à l'égal du Limousin et de la Corse. Forte d'une importante arrivée de travailleurs portugais dans les années 1970, la population immigrée auvergnate se caractérise par la part élevée



de ressortissants européens. En Auvergne, près de six immigrés sur dix (57 %) sont nés dans un pays de l'Union européenne, alors que les ressortissants de l'Union représentent 38 % des immigrés sur le territoire métropolitain. Depuis 2000, l'immigration en Auvergne se distingue de celle enregistrée en France métropolitaine par la présence plus importante de jeunes et d'étudiants parmi les nouveaux venus. L'importance de certaines nationalités s'explique principalement par cette offre universitaire. Ainsi, 80 % des 500 Chinois arrivés récemment en Auvergne sont étudiants, de même que 27 % des 760 Africains de langue française. Dans le classement des arrivées par pays d'origine, la Chine occupe dorénavant, en Auvergne, la cinquième place des vagues d'immigration récente.

Seulement 2,2 personnes par ménage

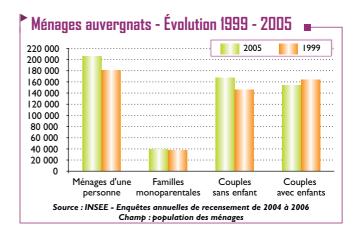
En 2005, chaque résidence principale auvergnate abrite en moyenne 2,2 personnes. Avec celui du Limousin (2,1) c'est le nombre moyen le plus faible constaté en France (2,3 en 2005). Depuis quarante ans, la taille moyenne des ménages diminue dans toutes les régions françaises, mais cette baisse est plus prononcée en Auvergne, notamment depuis 1980. En 1982, les ménages auvergnats étaient composés en moyenne de 2,7 personnes, de 2,5 personnes en 1990 et de 2,3 personnes en 1999. Cette diminution est liée d'une part à la hausse du nombre de personnes vivant seules ou à deux dans leur logement (+ 13 %) et d'autre part à une baisse du nombre de ménages composés d'au moins trois personnes (- 6 %). Parmi ces derniers, la baisse la plus forte concerne les ménages de cinq personnes ou plus (- 15 % en six ans).

Les personnes seules et les couples sans enfant dominent

L'Auvergne est avec le Limousin la région où les petits ménages sont les plus représentés. Dans la région, 69 % des ménages sont composés d'une ou deux personnes contre 66 % au niveau métropolitain. En Auvergne la part de ces ménages a augmenté de quatre points depuis 1999. La grande majorité des générations du baby-boom a vu ses enfants quitter le domicile familial. En parallèle, la baisse de la mortalité allonge la période pendant laquelle les adultes n'ont plus d'enfant à charge. En particulier, le nombre de personnes seules a crû de 14 % depuis 1999. Les Auvergnats seuls à leur domicile sont désormais 206 000 (dont 60 % de femmes). Ils représentent 16 % de la population et occupent plus d'un tiers des résidences principales de la région. Un autre tiers des logements est habité par des ménages de deux personnes (204 600 ménages, + 13 % depuis 1999). Dans la région, le nombre de couples sans enfants (167 600) a augmenté de 15 % et dépasse désormais le nombre de couples avec enfants, ce qui n'est pas encore le cas sur l'ensemble du territoire national. La diminution

Pour en savoir plus

- « 1 337 000 Auvergnats : la périurbanisation s'étend » INSEE Auvergne électronique - Janvier 2008
- « Des ménages auvergnats toujours plus petits » INSEE Auvergne La Lettre n° 49 - Janvier 2008
- « Attractivité démographique de l'Auvergne » INSEE Auvergne La Lettre n° 47 - Décembre 2007



du nombre de couples avec enfants est très marquée en Auvergne : ils sont 153 900 en 2005, soit 9 800 de moins qu'en 1999. Cette baisse de 6 % est le double de celle constatée en métropole.

Petits ménages mais grands logements

Alors que les résidences principales accueillent de moins en moins de personnes, elles sont en revanche de plus en plus spacieuses. De 1999 à 2005, le nombre de logements de 100 m² ou plus a augmenté de 25 % en Auvergne contre + 23 % au niveau métropolitain. Dans la région, près de trois ménages sur dix résident dans un logement d'au moins 100 m² contre un sur quatre en 1999. La part des grands logements devient supérieure à celle des logements de 40 à 70 m². Avec 140 200 unités en 2005 cette catégorie de logement a accusé une baisse de 10 % depuis 1999. Ils représentent, en 2005, 24 % du parc (28 % en 1999). En France métropolitaine, les logements sont généralement de taille moins importante. Le parc compte 38 % de logements de moins de 70 m², soit 6 points de plus qu'au niveau régional. Parallèlement à l'augmentation de la surface, le nombre de pièces s'est lui aussi accru. Le nombre de logements d'une ou deux pièces est en baisse de 3 % de 1999 à 2005. En Auvergne, 75 % des couples sans enfant résident dans un logement d'au moins quatre pièces. Les personnes seules, qui sont le plus souvent soit des jeunes, soit des personnes âgées, disposent en moyenne de trois pièces.

Vincent VALLÈS, INSEE

Quelques définitions

Migrations internes

Les résultats présentés ici ne portent que sur les migrations internes à la France métropolitaine (sont donc exclues les migrations avec les DOM et les TOM) ; seules sont prises en compte les personnes de cinq ans et plus qui résident dans un ménage. Le solde migratoire interne d'une région est la différence entre les arrivants et les sortants de la région.

Arrivants dans la région

Personnes qui habitent dans la région en fin de période et n'y habitaient pas en début de période.

Sortants de la région

Personnes qui habitaient dans la région en début de période et n'y habitent plus en fin de période.

Ménage

Ensemble des personnes qui partagent un même logement à titre de résidence principale. Elles ne sont pas nécessairement apparentées (un sous-locataire ou un salarié logé fait partie du ménage).

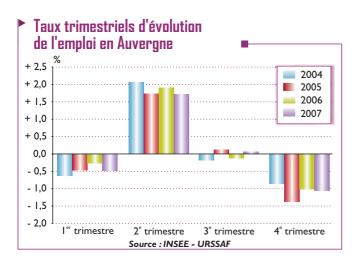


Faible progression de l'emploi salarié

privé non agricole en 2007

L'emploi salarié privé non agricole a peu progressé en 2007 en Auvergne (+ 0,2 %). Dans le même temps, il a continué à augmenter sensiblement pour l'ensemble de la France (+ 1,4 %) mais aussi pour la province (+ 1,4 % également). L'industrie (- 2,2 %) reste toujours soumise à une concurrence internationale très rude. Dans chacun des autres grands secteurs (construction, commerces, services), la croissance de l'emploi en Auvergne en 2007 est sensible.

n Auvergne, après une année 2006 plutôt favorable, la progression de l'emploi salarié du secteur marchand non agricole hors administrations a été timide en 2007 (+ 0,2 %, soit + 500 emplois salariés environ), à mi-chemin entre la progression de 0,4 % de 2006 et la stagnation de 2005 (0,0 %).



Le Cantal et la construction en tête

Le Cantal se distingue avec une progression de l'emploi de 1,4 % pour l'ensemble de l'année 2007. L'effectif salarié du champ étudié reste stable dans les trois autres départements de la région.

La progression de l'emploi dans la construction (+ 3,2 %) se poursuit à un rythme proche de la moyenne des dernières années (hausse de 12,1 % entre 2004 et 2007). Dans l'industrie, la chute de l'emploi industriel s'accélère à nouveau. Le secteur des services marchands se trouve en position intermédiaire (+ 1,3 %), tandis que les effectifs dans le commerce progressent légèrement (+ 0,4 %).

Toujours pas de stabilisation de l'emploi salarié dans l'industrie

Le recul de l'emploi industriel s'est donc poursuivi en 2007 à un rythme très rapide (- 2,2 %, soit une perte de près de 2 000 emplois). Le rythme est à peu près le même dans les quatre départements : aux alentours de - 2 %. Au niveau national, la baisse des effectifs industriels est plus limitée (- 1,2 %). En 2006, l'Auvergne avait enregistré une diminution légèrement moins marquée que la moyenne nationale (- 1,4 % contre - 1,7 %). Pour l'ensemble des quatre années 2004 à 2007, l'évolution de l'emploi industriel est similaire pour l'Auvergne (- 8 %) et pour la France (-7%).

En 2007, la principale diminution dans l'industrie concerne le secteur « chimie, caoutchouc, plastiques », qui a perdu environ 900 emplois salariés. Viennent ensuite la « métallurgie et transformation des métaux » (- 300) et les « industries agricoles et alimentaires » (- 200).

Nicolas MERLIN, INSEE

Source et champ

Les informations utilisées proviennent des fichiers trimestriels EPURE constitués à partir des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) collectés par les URSSAF et transmis trimestriellement à l'INSEE. Le champ retenu ici est celui du secteur marchand hors agriculture et administrations. Globalement, le champ couvert regroupe environ 270 000 salariés, soit 60 % du total de l'emploi salarié non-agricole de l'Auvergne (450 000). Ce champ, entièrement inclus dans le champ des secteurs marchands, couvre plus de 90 % de l'emploi salarié total de l'industrie, plus de 95 % dans la construction, plus de 95 % dans le commerce, mais seulement 50 % dans les services (où une grande partie de l'économie est « non marchande »).

La source statistique utilisée comptabilise chaque salarié intérimaire dans l'établissement de travail temporaire qui l'a employé et donc dans l'activité économique « emploi intérimaire » (qui se situe dans le secteur des services).

Évolution de l'emploi salarié privé non agricole entre 2006 et 2007

	Industrie (*)	Construction (*)	Commerce (*)	Services privés (**)	Total
Auvergne	- 2,2 %	+ 3,2 %	+ 0,4 %	+ 1,3 %	+ 0,2 %
France	- 1,2 %	+ 3,7 %	+ 0,7 %	+ 2,5 %	+ 1,4 %
(*) Hors emploi intérimaire	1	le secteur des services).			

f) Y compris l'emploi intérimaire

Source: INSEE - URSSAF



Marché du travail : accentuation

de la baisse enregistrée en 2006

En Auvergne, l'année 2007 s'est achevée sur une forte réduction du nombre de demandeurs d'emploi, proche de 8 %. Comme les années précédentes, le résultat régional demeure moins accentué que la moyenne nationale (- 9,4 %). Un resserrement entre les deux s'est néanmoins opéré. La baisse d'ensemble se manifeste à différents niveaux (classes d'âge, motifs d'inscription, ancienneté des demandes...) et concerne plus les demandes masculines. À l'instar de l'année précédente, le nombre de demandeurs d'emploi radiés des fichiers de l'ANPE notamment pour absence aux entretiens est en augmentation.

in décembre 2007, près de 35 380 Auvergnats recherchaient un emploi de catégorie I (emploi à durée indéterminée et à temps plein, pour lequel ils sont immédiatement disponibles). Un an plus tôt, ils étaient environ 3 000 de plus dans la même situation. Le recul ainsi enregistré (- 7,8 %) est plus marquant que celui de 2006 (- 5,9 %). Si le recul régional reste inférieur à la moyenne nationale (- 9,4 %), un resserrement s'est néanmoins opéré : en 2006, la baisse atteignait 10,0 % au niveau national. En Auvergne, le résultat d'ensemble profite avant tout aux hommes (- 8,3 % contre - 7,2 % chez les femmes). Le même constat prévaut à l'échelon national, où l'écart entre hommes et femmes se restreint (- 9,7 % contre - 9,1 %).

Augmentation des inscriptions pour reprise d'emploi

En Auvergne, le nombre des demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans se réduit de 13,5 %, avec un recul plus sensible chez les hommes (- 14,1 %). La tranche d'âge supérieure (25 à 49 ans) enregistre une baisse d'ensemble du même ordre qu'en 2006 (- 6,3 %), impulsée par les demandes masculines (- 7,1 %). Il en va de même pour celle des demandeurs âgés de 50 ans ou plus (- 5,2 %). Dans cette tranche d'âge, la part des demandes féminines diminue de 5,6 % (- 2,3 % en 2006) et celle des hommes de

4,9 % (- 8,2 % en 2006). Le nombre des demandeurs d'emploi titulaires d'un BEP, d'un CAP ou parmi les moins diplômés diminue de 7,2 %, pour les hommes comme pour les femmes. Pour les titulaires d'un baccalauréat ou d'un brevet technique ou professionnel, le recul est sensiblement du même ordre (- 7,0 %), avec un bilan plus favorable aux hommes (- 7,8 %). Pour les diplômés de l'enseignement supérieur, la baisse est assez prononcée (- 10,1 %) mais l'écart entre hommes et femmes avoisine cinq points en défaveur de ces dernières (- 12,8 % contre - 8,0 %).

La baisse se reflète également dans l'ensemble des catégories socioprofessionnelles : de - 14,9 % pour les manœuvres jusqu'à - 6,1 % pour les employés, majoritaires au sein de l'ensemble des demandeurs. En position intermédiaire, on retrouve la maîtrise (- 14,0 %), puis, avec un résultat similaire, les techniciens (- 10,6 %) et l'encadrement supérieur (- 10,4 %) et enfin, l'ensemble des ouvriers (- 8,2 %).

Le nombre de demandes d'emploi supérieures à un an marque un nouveau recul, plus conséquent que celui de 2006 (- 11,5 % contre - 9,9 %). La proportion de ces demandes s'est légèrement érodée mais elles concernent encore plus d'un inscrit sur quatre. Pour les effectifs masculins, la baisse de 2007 (- 13,2 %) est près de deux fois supérieure à celle de l'année précédente. En revanche pour les femmes, elle s'avère moins soutenue que celle de 2006

(- 10,0 % au lieu de - 12,2 %). Les baisses se généralisent également à la quasi-totalité des motifs d'inscription à l'ANPE (- 30,1 % pour les premières entrées, - 26,8 % pour les licenciements économiques).

Une nouvelle fois, seules les inscriptions pour « reprises d'activité après interruption » sont en très forte hausse (+ 29,2 %). Le public le plus concerné est celui des demandeurs âgés de 25 à 49 ans (72 % des cas). En 2007, le nombre de demandes supprimées des fichiers de l'ANPE a augmenté pour la troisième année consécutive (+ 1,6 % par rapport à celui de 2006). L'absence aux entretiens reste la principale cause de ces mesures de radiation.

Alain BATIFOULIER, INSEE

Chômage auvergnat : un recul persistant

	Auvergne		France métropolitaine			
Données fin 2007	Tendance	Évolution fin 2007/ fin 2006	Données fin 2007	Tendance	Évolution fin 2007/ fin 2006	
6,7 %	7	- 0,8 pt	7,5 %	7	- 0,9 pt	
35 376	7	- 7,8 %	1 941 986	7	- 9,4 %	
17 247	7	- 8,3 %	1 001 982	7	- 9,7 %	
18 129	7	- 7,2 %	940 004	7	- 9,1 %	
7 401	7	- 13,5 %	380 995	7	- 11,6 %	
4 661	7	- 5,2 %	270 668	7	- 9,3 %	
9 728	7	- 11,5 %	502 346	7	- 20,7 %	
5 810	7	- 12,7 %	463 749	7	- 12,7 %	
1 279	7	- 26,8 %	97 939	7	- 20,1 %	
4 531	7	- 7,7 %	365 810	7	- 9,5 %	
I 852	7	- 9,3 %	88 716	Ä	- 12,5 %	
	fin 2007 6,7 % 35 376 17 247 18 129 7 401 4 661 9 728 5 810 1 279 4 531	Données fin 2007 6,7 %	Données fin 2007 Tendance fin 2007/ fin 2006 6,7 % 3 - 0,8 pt 35 376 3 - 7,8 % 17 247 3 - 8,3 % 18 129 - 7,2 % 7 401 - 13,5 % 4 661 - 5,2 % 9 728 - 11,5 % 5 810 - 12,7 % 1 279 - 26,8 % 4 531 - 7,7 %	Données fin 2007 Tendance fin 2007/l fin 2006 Données fin 2007/l fin 2006 Données fin 2007/l fin 2007 6,7 % Image: control of the cont	Données fin 2007 Tendance fin 2007/ fin 2007 Données fin 2007/ fin 2007 Tendance fin 2007/ fin 2007 6,7 % 35 376 -0,8 pt 7,5 % 36 37 17 247 -7,8 % 1941 986 37 37 18 129 -7,2 % 940 004 37 380 995 4 661 -7,2 % 270 668 37 380 995 9 728 -11,5 % 502 346 37 380 995 1 279 -12,7 % 463 749 37 380 995 4 531 -7,7 % 365 810 38 365 810	

Politiques de l'emploi

Politiques de l'emploi :

un niveau d'ensemble quasi-stabilisé

En 2007, en Auvergne, l'ensemble des dispositifs spécifiques des politiques d'emploi de l'État a porté sur un peu plus de 30 000 bénéficiaires. Ce nombre est à peine inférieur à celui de 2006 (- 1,9 %) qui avait atteint 31 000 sous l'effet de la montée en charge du Plan de cohésion sociale. Il demeure toutefois élevé au regard des années antérieures (+ 10,4 % par rapport à 2005). Les aides portent très majoritairement sur les emplois salariés (7 bénéficiaires sur 10).

Les aides dans le secteur marchand prédominent en Auvergne. En 2007, les emplois salariés aidés dans ce secteur, en légère progression d'une année sur l'autre, avoisinent 14 000. En revanche, l'emploi aidé dans le secteur non-marchand, exclusivement salarié, recule de 6 % après la poussée de 2006. Il se maintient néanmoins au niveau annuel moyen des quatre dernières années (7 700).

Le dynamisme de l'alternance

En 2007, l'emploi salarié aidé dans le secteur marchand reste caractérisé par la progression sensible des contrats en alternance (+ 7 %, du même ordre qu'en 2006) qui retrouvent les niveaux record de la période 1998-2001. Le dynamisme s'exprime par un niveau toujours élevé de l'apprentissage (6 300 entrées) après deux ans de forte augmentation, et par le développement des contrats de professionnalisation. En remplacement de l'ancien dispositif des formations en alternance, les contrats de professionnalisation ont poursuivi leur montée en charge après un démarrage assez lent depuis 2005. Ainsi, les presque 3 000 embauches de 2007 sont en hausse de 19,3 % par rapport à 2006. Ce chiffre est très comparable au total des trois anciennes formules des années antérieures 2003 et 2004 (contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation).

En revanche, les emplois salariés aidés dans le secteur marchand par abaissement des coûts salariaux (exonération de charges sociales ou prime) ont marqué un reflux en 2007. Mais leur diminution de 300 embauches (- 5,9 %) est plus que compensée par la hausse des entrées en contrats en alternance. Les contrats initiative emploi, plus restrictifs, sont essentiellement concernés : 500 de moins (- 40 %). Toutefois, complétant cette mesure, le contrat insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) destiné

aux bénéficiaires de minima sociaux affiche un résultat en hausse avec une centaine de nouvelles conventions (+ 13,3 %) principalement au profit des bénéficiaires du RMI (550 sur 926 en 2007).

Autre importante mesure ciblée de l'emploi marchand mais vers le public « Jeunes », le contrat jeune en entreprise s'est maintenu sur une bonne dynamique : des embauches plus nombreuses (1 850 soit + 9,5 %) et des contrats en cours en hausse régulière (3 287 fin décembre 2007 soit + 9,4 % sur un an, après + 6,4 % en 2006 et + 5,3 % en 2005). Depuis le début de la mesure (en 2002), 9 338 jeunes ont ainsi été embauchés. Les trois-quarts sont des hommes et la mesure concerne en majorité (56,5 %) des diplômés de niveau V (CAP, BEP...).

Outre certains publics ciblés, l'emploi aidé dans le secteur marchand peut aussi porter sur les embauches effectuées dans certaines zones prioritaires (redynamisation urbaine ou rurale, zone franche). Le nombre des salariés recrutés en 2007 en Auvergne sur ce critère a peu évolué, autour du millier. Par ailleurs, le soutien à la création et à la reprise d'entreprises (ACCRE et EDEN) reste bien orienté (+ 10 % en 2007). En hausse régulière depuis le début de la décennie, le nombre des bénéficiaires a doublé en sept ans. De même, les bénéficiaires d'« aide à l'insertion par l'économique et emplois familiaux » progressent notablement (+ 11,7 % en équivalent temps plein). Ce dynamisme s'exprime essentiellement pour l'emploi aidé des services à la personne.

Le rythme de croisière bas de l'emploi non-marchand

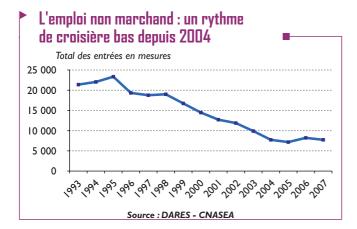
L'année 2007 se caractérise par un effet presque exclusif de deux mesures du Plan de cohésion sociale destinées à l'emploi non-marchand. Seuls désormais le contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) et le contrat d'avenir (CAV) ont eu une incidence sur l'embauche des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par des employeurs du secteur non-marchand.

Le contrat emploi consolidé, dernière mesure de l'ancien dispositif, en décroissance depuis 2003 mais encore significative en 2006, est arrivé à son terme : seulement

Politiques de l'emploi

84 contrats ont été renouvelés en 2007 contre 687 l'année précédente. Le total des embauches et renouvellements de contrat du secteur non-marchand a diminué en conséquence : 500 de moins en 2007 qu'en 2006.

Simultanément, le flux des CAE (- 1,1 %) et des CAV (+ 7,4 %) s'est globalement maintenu d'une année sur l'autre. La quasi-stabilité du CAE est d'ailleurs remarquable, non seulement en termes de flux mais aussi pour les contrats en cours en fin d'année, identiques à quelques unités près fin 2006 et fin 2007, légèrement supérieurs à 2 400. L'incidence du CAE sur le chômage, essentiellement de longue durée, s'effectue donc par rotation à volume constant: la durée moyenne d'un CAE est de l'ordre de 8 mois et les deux tiers des 4 565 contrats conclus en 2007 ont été des entrées initiales en remplacement d'un nombre pratiquement équivalent de fins de contrat.



À côté du CAE, l'évolution des contrats d'avenir, spécifiquement destinés aux bénéficiaires de minima sociaux (notamment le RMI pour les deux tiers), se caractérise différemment. Le total des contrats conclus a augmenté de 7,9 % sur 2006 (+ 200) alors que le seul flux des entrées initiales a été beaucoup moins élevé (- 630 soit - 24,6 %), car 2006 était marquée par la montée en charge des CAV avec un fort courant d'entrées initiales. Ainsi, corrélativement, le renouvellement des contrats, assez limité en 2006, a fortement augmenté en 2007. Dans ces conditions, le nombre de CAV en cours fin décembre 2007 (2 939) progresse notablement par rapport à fin 2006 (+ 20,1 %). En outre, les entrées en CAV se répartissent désormais comme le CAE avec deux tiers d'entrées initiales (contre 94 % en 2006) mais pour une durée supérieure (près de 13 mois en moyenne). Dans les deux cas, les bénéficiaires sont très majoritairement inscrits à l'ANPE (plus de 9 sur 10) mais les publics sont différents. S'adressant à un public plus large, les entrées en CAE sont plus féminisées (72,5 % contre 52,5 %), plus jeunes (27,7 % contre 9,4 %) et les demandeurs inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an y sont plus représentés (3/4 contre 2/3).

Formation des demandeurs d'emploi : redéploiement et transfert

En même temps que la suppression des stages destinés aux demandeurs d'emploi de longue durée, les formations de l'État ont été centrées sur certains publics spécifiques (illettrés, détenus, migrants, APP...). En diminution régulière, elles ont porté sur 700 allocataires (- 22,5 % par rap-

port à 2006). En outre, en intégrant l'accompagnement et la formation, les contrats aidés dans le cadre du Plan de cohésion sociale ont bénéficié de crédits redéployés.

Financée par l'État (FNE), une nouvelle mesure destinée aux demandeurs d'emploi non indemnisés a été mise en œuvre fin 2006 : l'action préparatoire au recrutement (APR) leur permet ainsi d'accéder, par une adaptation des compétences, à des offres d'emploi non satisfaites. En 2007, 350 personnes en ont bénéficié. L'APR complète le dispositif de l'ASSEDIC de l'action de formation préalable à l'embauche (AFPE) qui bénéficie aux demandeurs indemnisés (550 à 600 allocataires chaque année). Outre ces aides, les demandeurs d'emploi ont aussi accès au dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Mais ces dernières années, aux côtés de l'État, la formation professionnelle des demandeurs d'emploi a surtout été marquée par le rôle renforcé de l'ASSEDIC et surtout du Conseil régional. L'ASSEDIC finance la formation des demandeurs qu'elle indemnise notamment au titre de l'aide au retour à l'emploi (ARE). Fin 2007, les I 426 bénéficiaires de l'ARE-Formation évoluent pratiquement comme ceux des allocataires (- 5,7 %). Toutefois, la compétence de la Region, étendue en 2004, en fait le principal financeur de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi (la moitié en 2005 selon la DARES), privilégiant largement les jeunes. Après les fortes hausses de 2005 (+ 19 %) et 2006 (+ 11,6 %), le nombre de dossiers créés en 2007 tend à plafonner en Auvergne (6 161, soit - 2,1 % par rapport à 2006).

L'Etat continue néanmoins de garder la maîtrise de l'accompagnement personnalisé des jeunes en difficulté vers l'emploi durable au moyen du contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) par la mobilisation des dispositifs existants d'aide à l'emploi et à la formation (hors contrats aidés du secteur non-marchand). Mis en œuvre par les Missions Locales et PAIO (permanences d'accueil, d'information et d'orientation), le CIVIS a concerné presque 3 000 jeunes en Auvergne, soit 250 de moins qu'en 2006 (-8 %).

Aux mesures visant à sortir du chômage, s'ajoutent celles visant à l'inverse à éviter d'y entrer, notamment en accompagnement des restructurations pour les salariés menacés de licenciement économique. La convention de reclassement personnalisé (CRP) initiée en 2005, essentiellement pour les entreprises de moins de I 000 salariés, reste la principale mesure avec I 476 salariés concernés en 2007 (- 15 % par rapport à 2006). En bénéficiant ainsi d'actions destinées à favoriser son reclassement, le bénéficiaire perçoit une allocation spécifique versée par l'ASSEDIC avec le statut de stagiaire de la formation professionnelle et n'est donc pas considéré comme chômeur (inscrit en catégorie 4).

Les autres mesures d'accompagnement des restructurations restent d'ampleur limitée. Au total, avec 1 900 salariés concernés, 2007 s'affiche en diminution par rapport à 2006 (- 12,2 %) tout en restant au-dessus des années antérieures. S'y ajoutent les 1 440 sorties pour dispenses de recherche d'emploi accordées sous certaines conditions aux chômeurs les plus âgés, moins nombreuses aussi qu'en 2006 (- 9,8 %) mais au niveau moyen des six dernières années.

Jean-Claude BESSON, Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle





Négociations salariales :

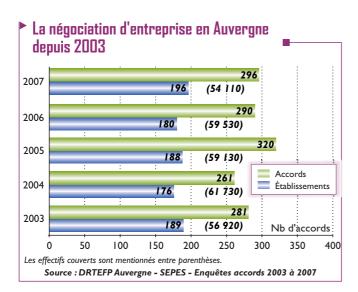
encore le thème majeur

En 2007, en Auvergne, la négociation d'entreprise a peu évolué. Au cours de l'année, 296 accords ont été déposés contre 290 l'année précédente, soit une progression de 2,1 %. Comme en 2006, les partenaires sociaux ont privilégié les négociations salariales et un accord sur deux est signé dans l'industrie.

n Auvergne, l'année 2007 s'est soldée par le dépôt de 296 accords d'entreprise. Ces 296 accords provenaient de 196 établissements différents et concernaient un peu plus de 54 000 salariés auvergnats.

Le nombre d'établissements ayant déposé un accord se situe en hausse par rapport à 2006 (196 contre 180 établissements). En revanche, les effectifs couverts en 2007 (54 110 salariés) sont inférieurs à l'an dernier (59 530 salariés).

Seul le Puy-de-Dôme (176 accords) enregistre une hausse de la négociation d'entreprise, avec un gain de 43 accords par rapport à 2006. Partout ailleurs, la négociation a connu une baisse de régime. Celle-ci est particulièrement sensible dans l'Allier (71 accords) et le Cantal (12 accords). Dans ces deux départements, le recul est de 17 accords.



Toujours les négociations salariales

Les salaires et les classifications sont restés le thème numéro un des négociations. Plus d'un accord sur deux portait sur l'une ou l'autre de ces questions. Au total, 156 accords comportaient en 2007 une clause sur l'un de ces deux thèmes. Ce chiffre est un peu inférieur à celui de l'année précédente (161 accords).

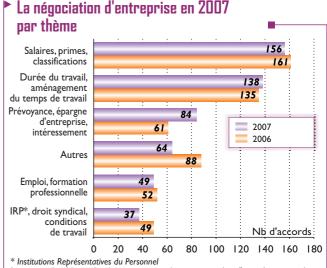
Plus du tiers des accords salariaux, soit 57 unités, retiennent un système d'augmentations générales uniformes (AGU), parfois assorties de mesures d'individualisation (25 accords). Pour 2007, les AGU se sont élevées en moyenne à + 2,09 % contre + 1,86 %, un an plus tôt.

Les accords d'entreprise en Auvergne en 2007 par département

	Nombre d'accords	Nombre d'établissements	Effectifs
Allier	71	53	10 330
Cantal	12	10	2 340
Haute-Loire	37	24	2 930
Puy-de-Dôme	176	109	38 510
Auvergne	296	196	54 110
Source : DR	TEFP Auvergne - S	EPES - Enquête accord	ds 2007

Des clauses sur les primes ou les accessoires du salaire figurent par ailleurs dans 83 accords. Les systèmes de primes les plus fréquents concernent l'attribution d'un treizième mois ou d'une prime de vacances (30 clauses) ainsi que les primes versées au titre de la pénibilité du travail (26 clauses). Les accessoires du salaire sont principalement liés au remboursement de frais de déplacements ou de frais professionnels (19 clauses).

Les accords sur la durée du travail (138 accords en 2007) se maintiennent à un niveau proche de l'an dernier (135 accords). La réduction du temps de travail est à l'origine d'une soixantaine d'accords, négociés dans le cadre d'une refonte de dispositifs antérieurs.



La somme des thèmes de négociation est supérieure au nombre d'accords car un même accord peut contenir plusieurs thèmes différents.

Source: DRTEFP Auvergne - SEPES - Enquêtes accords 2006 à 2007

Accords d'entreprise

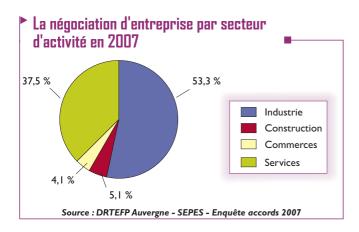
Près de 60 accords traitent des problèmes de durée d'utilisation des équipements, notamment au travers des équipes de fin de semaine (20 clauses), du travail de nuit (19 clauses), du travail par cycles (16 clauses) et du travail en équipes (13 clauses).

La question de l'adaptation aux fluctuations figure dans 45 accords. Ces mesures d'adaptation font principalement appel aux heures supplémentaires (29 clauses), au travail à temps partiel (12 clauses) et à la modulation (11 clauses).

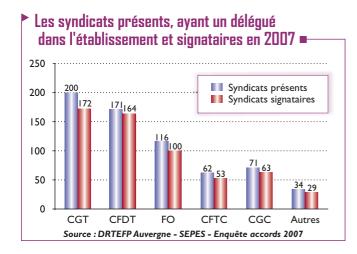
Dans 58 cas, les négociations ont porté sur les jours fériés (34 clauses) ou les congés (36 clauses). À ce titre, les partenaires sociaux ont surtout débattu de la Journée de Solidarité (23 accords) et du calendrier des congés (16 accords).

Un accord sur deux signé dans l'industrie

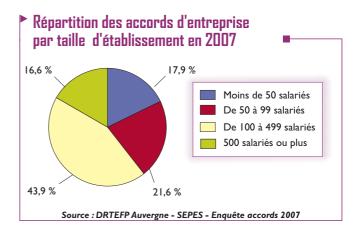
Par secteur d'activité, l'industrie concentre la moitié des accords déposés (53,4 %), soit une proportion un peu plus faible qu'en 2006 (57,2 %). Au sein de l'industrie, le secteur des biens intermédiaires est à l'origine d'un accord sur trois.



À l'inverse, la part du tertiaire (41,6 %) s'est sensiblement renforcée par rapport à l'an dernier (37,6 %). Au sein du tertiaire, le secteur « Éducation santé action sociale » (41 accords) a déposé deux fois plus d'accords qu'en 2006. Ce secteur retrouve ainsi sa seconde place derrière le secteur des biens intermédiaires.



À l'exception de la CFDT, l'ensemble des syndicats affichent des taux de signature inférieurs à 90 %. Les partenaires syndicaux se sont sans doute montrés plus exigeants que l'an dernier. Par exemple, la CGT a ratifié 86 % des projets d'accords. Ce taux est inférieur à celui de l'an dernier (90 %).



Quatre accords sur 10 proviennent d'établissements employant de 100 à 499 salariés. La tranche des 50 à 99 salariés réunit, quant à elle, 21,6 %.

Patrick LEMAIRE, Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Note méthodologique

Le présent article s'appuie sur l'analyse des accords déposés dans les Directions départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DDTEFP).

Un double de chaque accord est transmis à la Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DRTEFP), où il fait l'objet d'une codification et d'une saisie informatique.

Le taux de signature se calcule en faisant le rapport du nombre d'accords signés par un syndicat au nombre total de négociations dans lesquelles ce même syndicat était présent.

La négociation en quatre dates

Un accord d'entreprise ou d'établissement est une véritable convention collective en modèle réduit. Il obéit aux mêmes règles de forme et produit les mêmes effets de droit. L'ouverture des négociations résulte soit d'une obligation légale, soit d'une volonté commune des partenaires sociaux.

Depuis la Libération, le droit conventionnel français s'est construit en quatre étabes :

- La loi du 11 février 1950 pose les bases du droit
 conventionnel d'abrès querre :
- conventionnel d'après-guerre ;
 La loi du 13 juillet 1971 confère à l'accord d'entreprise la nature d'une véritable convention collective ;
- La loi du 13 novembre 1982 dite « loi Auroux » introduit une obligation annuelle de négocier au niveau des branches et des entreprises;
- La loi du 4 mai 2004 reconnaît le principe majoritaire et autorise la conclusion d'accords d'entreprise dérogatoires dans un sens moins favorable que la loi et les règlements.



Les bénéficiaires du RMI au 31 décembre 2007

Au 31 décembre 2007, 17 477 foyers auvergnats perçoivent le revenu minimum d'insertion (RMI) versé par les quatre caisses départementales d'allocations familiales (CAF). Ce nombre a diminué de 6,5 % entre décembre 2006 et décembre 2007. La tendance à la baisse amorcée depuis 2006 se confirme au cours de l'année 2007 ; elle concerne l'ensemble des départements de la région.

Le nombre d'allocataires du RMI diminue de 6,5 % en 2007

Au 31 décembre 2007, 17 477 foyers auvergnats perçoivent le RMI versé par les quatre caisses d'allocations familiales de la région. La population couverte par le versement du RMI (allocataires et ayants droits) est de 34 259 personnes, soit un nombre moyen de 1,96 personne par foyer bénéficiaire.

Entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007, en Auvergne, le nombre d'allocataires percevant le RMI a diminué de 6,5 %, soit 2,3 points de moins qu'au niveau de la France métropolitaine. Cette baisse touche tous les départements de la région tout en étant plus forte en Haute-Loire (- 11,7 %). L'évolution du nombre d'allocataires est liée à la conjoncture favorable du marché du travail, laquelle se répercute avec un certain retard sur le nombre de personnes susceptibles d'avoir recours à ce minimum social. Elle dépend aussi de l'évolution des conditions d'indemnisation du chômage. L'année 2007 a été marquée par

Nombre d'allocataires du RMI au 31 décembre 2007

	Nombre d'allocataires	Évolution sur un an	Population couverte
Allier	5 867	- 5,1 %	11 142
Cantal	I 267	- 5,3 %	2 563
Haute-Loire	I 594	- 11,7 %	3 000
Puy-de-Dôme	8 749	- 6,6 %	17 554
Auvergne	17 477	- 6,5 %	34 259
France métropolitaine	1 007 117	- 8,6 %	I 923 236
	Source : CAF	Auvergne	

Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI de 1989 à 2007 20 000 18 000 16 000 14 000 12 000 10 000 8 000 6 000 4 000 2 000 Source : CAF Auvergne

une diminution significative du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie I (emploi à durée indéterminée et à temps plein, pour lequel ils sont immédiatement disponibles) en Auvergne : - 7,8 % sur un an. Cette baisse, moins importante que celle observée au niveau national (- 9,4 %), a concerné tous les publics, notamment les jeunes (- 13,5 %) et les chômeurs de longue durée (- 11,5 %).

La baisse du nombre d'allocataires du RMI s'explique également par la réforme du dispositif d'intéressement à la reprise d'activité (voir encadré). Ce dispositif réformé par la loi du 23 mars 2006 s'applique aux personnes ayant repris une activité à compter du 1^{er} octobre 2006. En Auvergne, fin 2007, I 850 allocataires payés au titre du RMI bénéficient d'une mesure d'intéressement (dont 300 allocataires avec un ancien intéressement), ce qui représente 10 % des allocataires (France : 9 %).

Méthodologie

Les données portent uniquement sur les bénéficiaires des caisses d'allocations familiales, la MSA n'ayant pu fournir les données (ce qui représente environ 600 bénéficiaires).

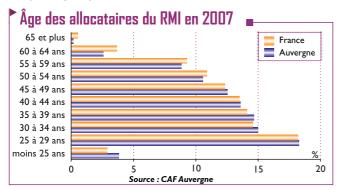
Nombre d'allocataires payés au titre du RMI avec une aide retour emploi

Nombre de foyers avec au moins un intéressement (ancien ou nouveau)	I 856
Nombre de foyers avec au moins un ancien intéressement	302
Nombre de foyers avec au moins un nouvel intéressement	1 554
Nombre d'allocataires cumulant revenu d'activité et RMI (3 premiers mois nouvel intéressement)	711
Nombre d'abattements de 50 % du revenu (travail moins de 78 heures)	507
Nombre de primes de 150 ou 225 euros (travail plus de 78 heures)	359
Bénéficiaires Contrat d'insertion revenu minimum d'activité	355
Bénéficiaires d'un Contrat d'avenir	I 700

Des allocataires du RMI jeunes

Plus de la moitié des allocataires du RMI ont moins de 40 ans (51,8 % contre 49,8 % pour la France). La tranche d'âge la plus représentée est celle des 25-29 ans qui totalise 18,3 % des allocataires (France : 18,2 %). Les allocataires de 50 ans ou plus sont proportionnellement moins nombreux en Auvergne qu'en France métropolitaine (22,1 % contre 24,4 %). À l'inverse, la part des moins de 25 ans est plus importante en Auvergne (3,8 % contre 2,9 %).

Les allocataires payés au titre du RMI sont majoritairement des personnes vivant seules (58 %). Les allocataires vivant dans une famille monoparentale représentent 22 % des allocataires auvergnats, principalement des femmes avec un ou plusieurs enfants. Les allocataires vivant en couple regroupent 20 % des allocataires.

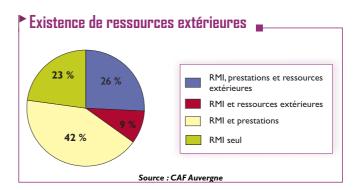


Les ressources des allocataires du RMI

Les allocataires payés au titre du RMI représentent 8 % des allocataires CAF (France : 9,8 %). Parmi ces bénéficiaires, 23 % perçoivent le RMI seulement ; 42 % reçoivent le RMI et d'autres prestations versées par les caisses (logement, entretien des enfants, accueil jeune enfant...) ; 9 % touchent le RMI complété par des ressources extérieures ; 26 % cumulent ces trois ressources. Pour la France métropolitaine, ces chiffres sont analogues.



	2007	2006	2005	2004	2003	2002	Avant 2002	Total
Proportion d'allocataires	24 %	16 %	12 %	9 %	7 %	5 %	27 %	100 %
Source : CAF Auvergne								



Plus de la moitié des allocataires perçoivent le RMI depuis trois ans

Près d'un allocataire du RMI sur quatre a ouvert des droits dans l'une des caisses d'allocations familiales de la région au cours de l'année 2007 et 44 % depuis moins de cinq ans. 32 % sont inscrits depuis cinq années ou plus ; parmi eux, 14 % le sont depuis dix ans et plus

En moyenne 378 euros par mois

Le montant moyen du RMI versé au titre de décembre 2007 est de 378 \in en Auvergne (391 \in en France métropolitaine). Ce montant varie de $50 \in$ à plus de $600 \in$. Près de la moitié des allocataires du RMI perçoivent une prestation mensuelle comprise entre 350 et 399 \in ; 30 % perçoivent plus de 400 \in et 22 % moins de 350 \in .

Montant mensuel versé aux allocataires du RMI en 2007

Montant versé	Proportion d'allocataires	Montant versé	Proportion d'allocataires
Moins de 50 €	3,0 %	de 350 à 399 €	48,3 %
de 50 à 99 €	2,9 %	de 400 à 449 €	6,4 %
de 100 à 149 €	3,4 %	de 450 à 499 €	5,9 %
de 150 à 199 €	3,3 %	de 500 à 549 €	4,1 %
de 200 à 249 €	3,1 %	de 550 à 599 €	6,0 %
de 250 à 299 €	2,7 %	600 € et plus	7,5 %
de 300 à 349 €	3,4 %	Total	100,0 %
	Source : CA	F Auvergne	

Huguette PERRIER, Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales

Le dispositif d'intéressement à la reprise d'activité

Un nouveau dispositif a été mis en place, qui s'applique aux bénéficiaires dont l'activité débute à compter du 1^{er} octobre 2006. Il se compose de deux périodes. Une première période de trois mois au cours de laquelle le bénéficiaire cumule intégralement l'allocation RMI et son revenu d'activité. Une seconde période de neuf mois au cours de laquelle l'allocataire bénéficie soit d'une prime forfaitaire (150 euros par mois pour un isolé ou 225 euros pour deux personnes et plus) si la durée mensuelle de son activité est égale ou supérieure à 78 heures, soit d'un intéressement proportionnel (abattement de 50 % des rémunérations pour le calcul du montant versé au titre du RMI) si la durée mensuelle de son activité est inférieure à 78 heures. Par ailleurs, une prime de retour à l'emploi de 1 000 euros est versée aux bénéficiaires exerçant une activité professionnelle d'une durée mensuelle égale ou supérieure à 78 heures pendant au moins quatre mois consécutifs.

Le contrat d'insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA) et le contrat d'avenir visent à faciliter l'insertion professionnelle des allocataires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation de parent isolé (API) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi. La personne embauchée bénéficie d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat de travail temporaire, à temps partiel (20 heures minimum par semaine) ou à temps plein, d'une durée de six mois minimum (ou de trois mois pour certains bénéficiaires) renouvelable. Le CI-RMA peut également être conclu en contrat à durée indéterminée.





Natura 2000 : 92 sites sur I4 % du territoire

En Auvergne, 92 sites Natura 2000 ont été désignés et couvrent 419 000 hectares, soit 14 % du territoire régional. La Directive Cadre sur l'eau, adoptée en 2000, a pour objectif principal l'atteinte du « bon état » des eaux à l'horizon 2015. Son application nécessite notamment la mise en place d'un réseau de mesure de la qualité des eaux. En Auvergne, le réseau de contrôle a été constitué en 2007 ; le réseau piézométrique régional permet également un suivi quantitatif des eaux souterraines.

Natura 2000 : 92 sites désignés en Auvergne

Le retard initial dans la participation à la construction du réseau européen Natura 2000 de la France est comblé. Ce réseau écologique est destiné à préserver la biodiversité en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et habitats d'espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire.

Aujourd'hui, le réseau Natura 2000 des sites auvergnats est consolidé avec 92 sites désignés : 10 sites au titre de la Directive Oiseaux et 82 sites au titre de la Directive Habitat. L'ensemble représente environ 419 000 hectares, soit 14 % du territoire régional.

Dans 47 de ces sites, la concertation sur le cadrage de la gestion est aboutie ou engagée. Les documents d'objectifs de gestion y ont été validés ou sont en cours d'élaboration sous la responsabilité d'un comité de pilotage composé des élus, des représentants socioprofessionnels, des services et établissements publics et des associations d'usagers ou de protections des espaces concernés.

Les mesures agro-environnementales territorialisées ont permis en 2007 de contractualiser 74 exploitations agricoles en sites Natura 2000, dont I 796 hectares dans les monts du Forez et 793 hectares sur les gorges de la Loire. Quinze sites Natura 2000 ont par ailleurs instruit des dossiers de contrats mesures agro-environnementales contractualisables en 2008.

De même, huit contrats Natura 2000 ont été engagés pour cinq ans et 17 chartes ont été élaborées pour être validées par les comités de pilotage. Ces démarches devraient permettre l'engagement des propriétaires sur de bonnes pratiques environnementales concernant la gestion des sites. La loi pour le développement des territoires ruraux de 2005 confère aux collectivités des prérogatives accrues. En Auvergne, le transfert de la gestion en 2007 aux collectivités concerne six sites Natura 2000.

Réseaux de mesure de la qualité des eaux superficielles

Le suivi de la qualité des eaux superficielles s'effectue depuis de nombreuses années par la collecte des données physico-chimiques et biologiques issues de différents réseaux de mesure : Réseau National de Bassin (RNB), réseaux départementaux gérés en partenariat avec les agences de l'eau et les conseils généraux de l'Allier, Haute-Loire et Cantal, et qui rassemblent actuellement 150 stations de mesure environ. Ces réseaux permettent de suivre l'évolution de la qualité des cours d'eau et d'évaluer l'impact des rejets liés aux activités humaines sur le milieu naturel. Les données acquises ont également contribué à l'établissement de l'état des lieux de la Directive Cadre sur l'Eau.

En 2000, la Directive Cadre sur l'eau (DCE) a été adoptée. Elle fixe comme objectif principal d'atteindre le « bon état » des eaux à l'horizon 2015. Pour évaluer ce bon état, la DCE prend en compte l'état chimique et l'état écologique. L'état chimique concerne le respect des normes de qualité environnementales vis-à-vis de différentes catégories de micropolluants (pesticides, métaux...). L'état écologique est déterminé par le suivi des communautés biologiques liées à la faune et à la flore et sous-tendus par des paramètres physico-chimiques.

La mise en place de la DCE, nécessite une reconfiguration de nos réseaux de mesures pour leur permettre de mieux rendre compte de l'atteinte de cet objectif.

Le réseau de référence est destiné à définir le « bon état écologique » en fonction de la localisation géographique et du type de cours d'eau. En Auvergne, ce réseau est opérationnel depuis 2005, et comprend 22 sites soumis à de faibles pressions anthropiques. Il a vocation à contribuer à la définition des valeurs de référence du bon état écologique. Il est complété par un programme de surveil-

La qualité des eaux de baignade en Auvergne en 2006

	Nombre		Proportion de points de relevés traduisant une eau							
	de points de relevés	de bonne qualité	de qualité moyenne	momentanément polluée	de mauvaise qualité	Total				
Allier	6	66,7 %	33,3 %	0,0 %	0,0 %	100 %				
Cantal	21	47,6 %	52,4 %	0,0 %	0,0 %	100 %				
Haute-Loire	19	15,8 %	63,1 %	15,8 %	5,3 %	100 %				
Puy-de-Dôme	26	57,7 %	42,3 %	0,0 %	0,0 %	100 %				
Auvergne	72	44,4 %	50,0 %	4,2 %	1,4 %	100 %				
France métro.	1309	48,8 %	45,9 %	4,8 %	0,5 %	100 %				



Les espaces protégés par des mesures de protection réglementaires nationales en 2006

	Parcs naturels régionaux		Réserves naturelles		Réserves naturelles régionales		Arrêtés préfectoraux de biotope	
	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)
Allier	0	0	I	I 540	I	30	2	7
Cantal	1	213 070	0	0	0	0	2	248
Haute-Loire	1	72 02 1	0	0	- 1	4	3	116
Puy-de-Dôme	2	418 830	3	870	2	16	8	228
Auvergne	2	703 921	4	2 410	4	50	15	599
France métro.	43	6 935 570	144	242 709	139	16 097	693	124 444

Note : Un même espace peut s'étendre sur plusieurs départements ou plusieurs régions. Il est alors compté pour I dans chacun des échelons géographiques

Source : IFEN - Muséum national d'histoire naturelle

Suivi quantitatif des eaux souterraines en région Auvergne

À la fin de l'année 2007, le réseau piézométrique régional géré par la DIREN Auvergne compte 46 stations (hors piézomètres implantés dans les tourbières de maar volcanique et des piézomètres de la Planèze de Saint-Flour).

Parmi celles-ci, 36 sont intégrées au réseau « Directive Cadre sur l'Eau » et feront ainsi partie du rapportage à l'Europe pour témoigner du bon état quantitatif des eaux souterraines. Les dix autres présentent un intérêt en matière de connaissance de la ressource et sont utiles aux services de police de l'eau notamment en période de crise (lors d'étiages sévères).

Ces stations piézométriques suivent principalement les fluctuations du niveau de la nappe alluviale de l'Allier, principale ressource en eau potable de la région. Les aquifères volcaniques, d'intérêt stratégique, tels que ceux de la Chaîne des Puys, sont bien pourvus en piézomètres ainsi que les formations volcaniques du Devès (en Haute-Loire).

Six nouvelles stations vont être équipées dans la nappe alluviale de la Loire en 2008 par la DIREN Auvergne, ce qui portera le nombre de stations piézométriques à 52 fin 2008.

Sur les 22 masses d'eau souterraines identifiées au titre de la Directive Cadre sur l'eau en Auvergne, seules trois ne seront pas équipées fin 2008 mais il s'agit de masses d'eau situées en domaine de socle et qui ne présentent pas à l'heure actuelle un enjeu majeur.

La pluviométrie en Auvergne en 2007

Le bilan pluviométrique annuel de l'Auvergne est relativement proche de la normale, majoritairement compris entre 80 % et 120 % de cette normale.

Les zones les plus sèches, en dessous de 90 % de la normale, se situent dans une étroite bande le long de la limite avec le département de l'Ardèche à l'est de la Haute-Loire, ainsi qu'au sud d'Aurillac et dans la Limagne de Brioude.

Les Monts Dore et du Cézallier, les monts du Forez, les plateaux de la Combraille et ceux du Velay ainsi que le nord-est du Bourbonnais présentent un cumul pluviométrique qui dépasse 20 % du cumul attendu.

Inventaire des sites inscrits et classés de l'Auvergne

L'action de l'État dans le domaine de la protection des monuments naturels et des sites, organisée par la loi du 21 avril 1906 puis renforcée par la loi du 2 mai 1930 (codifiée au Code de l'Environnement aux articles L.341-1 et suivants) a permis de protéger de nombreux paysages remarquables en France depuis plus d'un siècle.

Une circulaire du 30 octobre 2000 a dressé des orientations pour la politique des sites et a permis de procéder à un bilan des sites protégés (inscrits et classés). C'est sur cette base que sera dressé un programme pluriannuel de protection et d'intervention.

La réflexion menée pour établir ce bilan en Auvergne a montré qu'il fallait mettre en place un outil de connaissance et de suivi des sites en préalable. L'objectif général est d'acquérir et d'organiser des éléments de connaissance et de suivi ultérieur des paysages protégés afin d'alimenter une base de données sur les quatre départements de l'Auvergne.

L'étude inventaire évaluation et prospective du département de l'Allier a été réalisée en 2005, accompagnée de la mise en place d'un observatoire photographique du paysage

L'étude des sites du département du Cantal a été réalisée en 2006 et 2007. Celle du département de la Haute-Loire sera achevée au printemps 2008. L'étude des sites du département du Puy de Dôme se fera en deux phases à partir du printemps 2008 et sera terminée au printemps 2009.

Christian BAUDRY, Élisabeth COURT, Annick CUELHES, Joëlle MORALES, Nathalie NICOLAU, Direction régionale de l'Environnement

En savoir plus sur les données hydrologiques

Les données recueillies par la DIREN Auvergne sont validées puis mises à disposition dans la banque de données ADES (Accès aux Données sur les Eaux Souterraines):

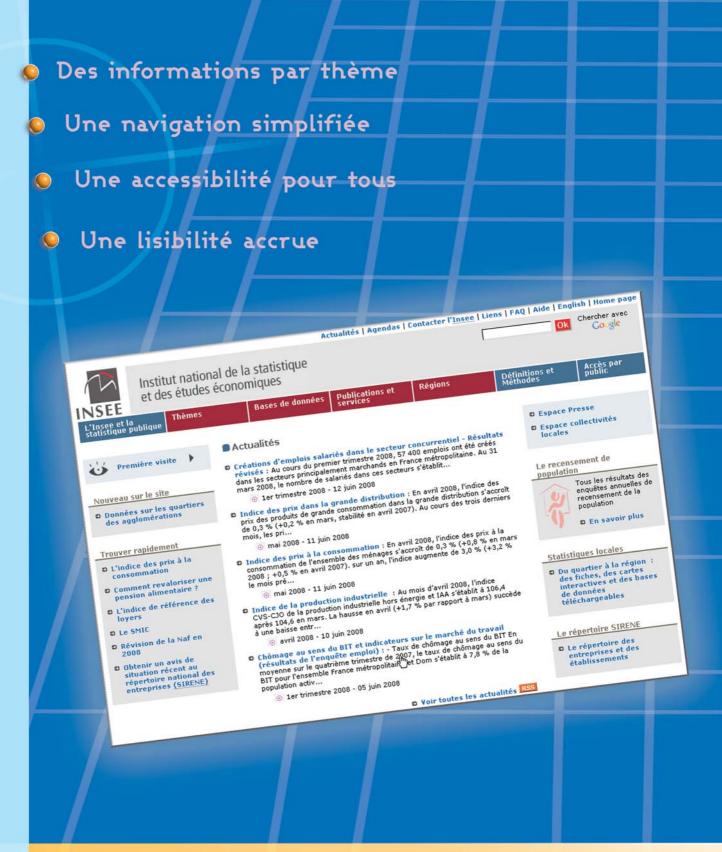
www.ades.eaufrance.fr

Elles font également l'objet d'une analyse mensuelle sur le site internet de la DIRENAuvergne :

www.silogic.fr/svhauvergne/accueil.htm

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE

→ www.insee.fr



Et aussi, le site Internet régional : www.insee.fr/auvergne

ÉGALEMENT EN LIGNE : www.statistiques-locales.insee.fr



Chiffres clés



Données détaillées

Des bases téléchargeables par source ou par thème

Cartes thématiques



L'ensemble des informations 24h/24 et 7j/7

INSEE auvergne

Dessiers Dessiers

l'industrie, plus modérément dans le commerce. Dans la construction, les mises en chantier de logements augmentent mais les autorisations de construction diminuent. Dans l'agriculture, la flambée du prix des céréales et la hausse du prix du lait compensent la baisse des volumes produits. La fréquentation touristique est en net repli. La balance commerciale auvergnate reste positive mais se réduit. L'emploi salarié privé non agricole a peu progressé mais, fin décembre 2007, le taux de chômage auvergnat s'établit à 6,7 %. Le réseau écologique européen Natura 2000 couvre désormais 14 % du territoire régional. Enfin, l'Auvergne attire de nouveaux habitants : 1 337 000 personnes y résident en 2007 contre l 309 000 en 1999.

En vingt-deux thèmes, l'Année économique et sociale 2007 propose une analyse des résultats sectoriels et fait le point sur les évolutions démographiques et sociales de l'année.



Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Auvergne





















